

CONTRAT No

1741



APPROUVE LE _____

NOTIFIE LE _____

OBJET : Achat de matériels de Scolaires (tables bancs) pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche.

TITULAIRE : SOCIETE DJIRE SARL : Immeuble Baba DJIRE Hamdallaye Avenue Cheick Zayed

NIF : 083200980A. Tél : 66 75 39 55/ 70 78.45 02

MONTANT DU MARCHE : Dix Millions Six Cent Vingt Mille (10.620.000) F CFA TTC.

DÉLAI D'EXÉCUTION : Deux (02) mois.

FINANCEMENT : BUDGET NATIONAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2024.

Section : 900/900

Nature : 60 69 03,

Chapitre : 22 3 2000 0527 001 800000

Programme : 410/2041

PRM _____

ENREGISTRE au Service des Impôts

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix No N°0169/F-2024/SIGMAP
intervenue le 21 Mars 2024.

ENTRE

La Direction Régionale du Budget du District de Bamako ci-après désignée comme L'Autorité
Contractante Koman COULIBALY d'une part,

ET

SOCIETE DJIRE SARL : Immeuble Baba D JIRE Hamdallaye Avenue Cheick Zayed NIF : 083200980A.
Tél : 66 75 39 55/ 70 78 45 02 ci-après désigné comme le Fournisseur représenté par Mahamadou
DJIRE d'autre part:

ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines fournitures soient livrées par le
Fournisseur, c'est-à-dire, l'achat de matériels scolaires pour le compte de l'Académie
d'Enseignement Rive Gauche, et a accepté une offre du Fournisseur pour l'exécution de ces
travaux pour un montant égal à Dix Millions Six Cent Vingt Mille (10.620.000) F CFA TTC ci-
après désigné comme le montant du contrat.

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) L'Acte d'Engagement ;
- (b) Le devis estimatif ;
- (c) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (d) Les spécifications techniques ;

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du
Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de
remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures conformément, à tous égards aux
stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures livrées
conformément au présent contrat.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme Dix Millions Six Cent Vingt Mille (10.620.000) F CFA, Toutes Taxes Comprises (TTC). Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est de deux (02) mois à compter de sa date de notification au fournisseur.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après :

Les règlements au profit du fournisseur au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte Banque Of Africa N° ML 045-01015-022706092301-09 ouvert au nom de LA SOCIETE DJIRE SARL Bamako, après livraison et à la satisfaction de l'Autorité Contractante.

ARTICLE 6 : NANTISSEMENT

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de [Insérer le montant en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible] sans objet.

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures.

ARTICLE 8 : RECEPTION

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à un deux mille cinqcentième (1/2500^{ème}) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT

L'Autorité Contractante est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 108.6 du Code des marchés publics.

ARTICLE 11 : RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

ARTICLE 12 : LITIGE

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

ARTICLE 13: SOUMISSION AUX REGLEMENTS

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures connexes (applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document relatif l'achat de matériels scolaires pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche, conclu entre la Direction Régionale du Budget du District de Bamako représenté par Mr Koman COULIBALY et LA SOCIETE DJIRE SARL. Hamdallaye Avenue Cheick Zayed NIF : 083200980A. Tél : 66 75 39 55/ 70 78 45 02 représenté par Mahamadou DJIRE passé après DRPO N°0169/F-2024/SIGMAP, pour un montant de Dix Millions Six Cent Vingt Mille (10.620.000) F CFATTC en application des dispositions de l'Arrêté n°2020-1560/MEF-SG du 22 Avril portant modification de l'arrêté n° 2015-3721/MEF-SG du 22 Octobre fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 Septembre 2015 du code général des marchés publics et des délégations de services publics financé à 100% par le Budget national exercice 2024 délai de livraison de deux (02) mois conformément aux lois en vigueur au Mali, les jour et année mentionnés ci-dessous.

<p>Lu et accepté par Le Fournisseur SOCIETE DJIRE SARL</p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>SOCIETE DJIRE SARL Divers Matériels Import Export B.P.E 5601 Tél: 20 22 05 60 Fax: 20 23 79 33 N° Fiscal: 083 200 980A Bamako Rép du Mali</p> <p>Mahamadou DJIRE</p> <p>Bamako, le _____</p> <p><i>08 MAI 2024</i></p>	<p>Conclu par L'Autorité contractante compétente La Direction Régionale du Budget du District</p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>GOUVERNORAT DU DISTRICT Le Directeur Koman COULIBALY</p> <p>Bamako, le _____</p> <p><i>08 MAI 2024</i></p>
<p>Vu par Le Contrôleur Financier</p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>CONTROLE FINANCIER VISE</p> <p>15 MAY 2024</p> <p>REPUBLIQUE DU MALI</p> <p>Bamako, le _____</p>	<p>Approuvé par L'Autorité d'Approbation</p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>GOUVERNORAT DU DISTRICT DE BAMAKO La Directrice de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche</p> <p>ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT RIVE GAUCHE Le Directeur</p> <p>Mme KONE Fatou DIA</p> <p>Bamako, le _____</p>

SOCIÉTÉ DJIRÉ SARL

Commerce Général

IMPORT-EXPORT

BP: E 5601 - Tél: (00223) 20 22 05 60 - Fax: (00223) 20 23 79 33

Immeuble Baba Djiré Hamdallaye Avenue Cheick Zayed Bamako

N° d'Identification Fiscal: 083200980 A

E-mail: djiresarl@yahoo.fr

ACTE D'ENGAGEMENT

A. Monsieur le Directeur Régional du Budget du District de Bamako. BP 266/Tel : 20 23 14 07/Fax : 20 23 05 20 Medina coura près de la maison de la presse

Je soussigné Monsieur Mahamadou B. DJIRE
Agissant au nom et pour le compte de la SOCIETE DJIRE SARL
Inscrite au registre de commerce sous le Numéro 11234
Numéro d'identification à la DNSI 6601007846
Numéro d'Identification Fiscale 083200980 A
Siège Immeuble Baba DJIRE, Avenue Cheick ZAYED, HAMDALLAYE

Après avoir examiné toutes les clauses du marché, et apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature des fournitures, relatif à l'achat de matériels scolaires (Tables bancs) **pour le compte du de l'Académie d'Enseignement rive Gauche,** et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité, conformément à la demande de renseignement et de prix pour la somme de : **Dix Millions Six Cent Vingt Mille (10 620 000) Francs CFA TTC.** Ou autres montants énumérés au cadre du Devis Estimatif ci-joint et qui fait partie de la présente demande de renseignement et de prix.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le cadre du devis estimatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la lettre d'invitation.

L'offre nous engagera et sera acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

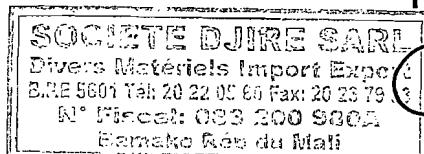
Me soumets et m'engage à exécuter le contrat conformément à ses clauses pour la somme de : **Dix Millions Six Cent Vingt Mille (10 620 000) Francs CFA TTC.**

Je m'engage à commencer à fournir dans le délai précis

Les sommes qui me seront dues pour l'exécution du présent Contrat feront l'objet de virements au Compte Bancaire N°ML 045-01015-022706092301-09 ouvert au nom de **SOCIETE DJIRE SARL** à la **BANK OF AFRICA – MALI** Bamako.

08 MAI 2024

Fait à Bamako, le



 LE FOURNISSEUR

SOCIÉTÉ DJIRÉ SARL

Commerce Général

IMPORT-EXPORT

BP: E 5601 - Tél: (00223) 20 22 05 60 - Fax: (00223) 20 23 79 33

Immeuble Baba Djiré Hamdallaye Avenue Cheick Zayed Bamako

N° d'Identification Fiscal: 083200980 A

E-mail: djiresarl@yahoo.fr

DEVIS ESTIMATIF

lot 1 : ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES POUR LE COMPTE DE L'AE RG

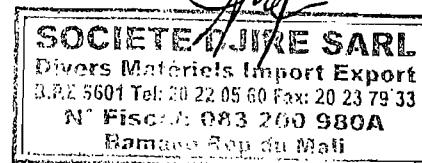
N°	Description Détallée de l'Article	Quantité	Prix Unit	PRIX TOTAL	LIVRAISON	
					DELAI	LE LIEU
1	TABLES BANCS EN BOIS ROUGE AVEC FER ROND	180	50 000	9 000 000	Soixante (60) jours	AE Rive gauche
TOTAL HT				9 000 000		
TVA 18%				1 620 000		
TOTAL TTC				10 620 000		

Arrête le présent Devis à la somme de : DIX MILLIONS SIX CENT VINGT MILLE F CFA
TTC

Bamako, le

LE FOURNISSEUR

08 MAI 2024



SOCIÉTÉ DJIRÉ SARL

Commerce Général

IMPORT-EXPORT

BP: E 5601 - Tél: (00223) 20 22 05 60 - Fax: (00223) 20 23 79 33

Immeuble Baba Djiré Hamdallaye Avenue Cheick Zayed Bamako

N° d'Identification Fiscal: 083200980 A

E-mail: djiresarl@yahoo.fr

K

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

lot 1 : ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES POUR LE COMPTE DE L'AE RG

N°	DESIGNATION	Prix Unitaires	
		CHIFFRES	LETRES
1	TABLES BANCS EN BOIS ROUGE AVEC FER ROND	50 000	Cinquante Mille

Bamako, le

08 MAI 2024

LE FOURNISSEUR



SOCIÉTÉ DJIRÉ SARL

Commerce Général

IMPORT-EXPORT

BP: E 5601 - Tél: (00223) 20 22 05 60 - Fax: (00223) 20 23 79 33

Immeuble Baba Djiré Hamdallaye Avenue Cheick Zayed Bamako

N° d'Identification Fiscal: 083200980 A

E-mail: djiresarl@yahoo.fr

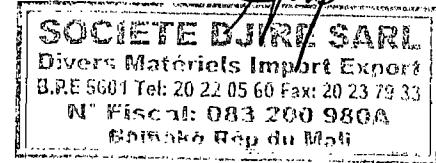
DESCRIPTION TECHNIQUE DES FOURNITURES

lot 1 : ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES POUR LE COMPTE DE L'AE RG

N°	Designations	DESCRIPTION DETAILLÉE DE L'ARTICLE	QTE	LIVRAISON DELAI	LIEU
1	TABLES BANCS AVEC BOIS ROUGE AVEC FER ROND	TABLES BANCS AVEC BOIS ROUGE AVEC FER ROND	200	60 Jours	AE Rive gauche

08 MAI 2024
Bamako, le

LE FOURNISSEUR



GOUVERNORAT DU DISTRICT
DE BAMAKO

Direction Régionale du Budget

485
N° /GD-DRB

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

Bamako, le

Le Directeur Régional du Budget
du District de Bamako

A

Monsieur le Gérant de la Société DJIRE Sarl.

Objet : Résultat de la Demande de Renseignement et Prix à Compétition Ouverte
N°0169/F- 2024 SIGMAP.

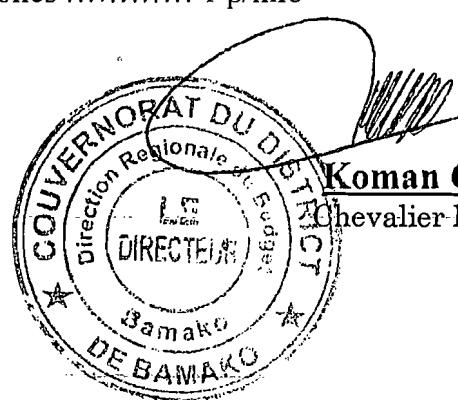
J'ai l'honneur de vous informer que votre offre relative à l'achat de matériels et mobilier scolaire pour le compte l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako pour un montant de **Dix Millions Six Cent Vingt Mille (10.620.000) F CFA TTC** et un délai d'exécution de soixante (60) jours a été acceptée par nos services.

Par conséquent, à l'expiration du délai minimum d'observation après la publication des résultats de la Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte adressée aux soumissionnaires non retenus , je vous demande de bien vouloir me faire parvenir sous votre en tête , les pièces constitutives signées , datées et cachetées pour le contrat (acte d'engagement , spécification technique , bordereau des prix unitaires , devis estimatif).

Je vous remercie de votre franche collaboration.

Ampliation :

-Cellule de passation des marchés publics 1 p/info



DIRECTION GENERALE DES MARCHES
PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE
PUBLIC

Bamako, le 03 MAI 2024

CELLULE DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS AUPRES DU MINISTERE DE
L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION ; DU MINISTERE DES
AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE ; DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES DU
DISTRICT DE BAMAKO.

N° 275 /MEF/DGMP DSP-CPMP

LE CHEF DE LA CELLULE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS

A

Monsieur le Directeur Régional du Budget du
District de Bamako.

Bamako

Réf : BE n° 333/DG-DRB-DB du 25 Avril 2024.

Objet : Rapport d'évaluation des offres (DRPCO) relatif à l'achat de mobilier scolaire, de matériels, mobilier et fournitures de bureau ; et de consommables informatiques pour le compte de l'Académie Rive Gauche trois (03) lots distincts. *Référence du SIGMAP : 0169/F -2024.* Les projets du marché y afférent.

Financement : Budget national, exercice 2024.

Par bordereau d'envoi ci-dessus référencé, vous avez bien voulu me faire parvenir, les rapports de dépouillement et de jugement des offres cité en objet. Accompagné du projet du marché y afférent.

Suite à son examen du rapport, j'ai l'honneur de vous informer que je ne formule pas d'objection à l'attribution provisoire des marchés suivants :

- Lot n°1 : achat mobilier scolaire Pli N°02 SOCIETE DJIRE SARL, comme attributaire provisoire du marché, pour un montant de Dix Millions Six Cent Vingt Mille (10 620 000) CFA TTC et un délai d'exécution de Soixante (60) jours, à compter de la date de notification du contrat.
- Lot n°2 : achat de matériels, mobilier et de fournitures de bureau Pli N°1 GLOBAL BUSINESS CENTER comme attributaire provisoire du marché, pour un montant de Dix Sept Millions Cent Trente Quatre Mille Cent Quatre Vingt Dix (17 134 190) CFA TTC et un délai d'exécution de Soixante (60) jours, à compter de la date de notification du contrat.
- Lot n°3 : Infructueux.

Quant aux projets de marché, son examen n'appelle pas d'objection particulière. Ils peuvent être introduits dans le circuit de signatures et d'approbation, après vérification de la disponibilité effective des crédits.

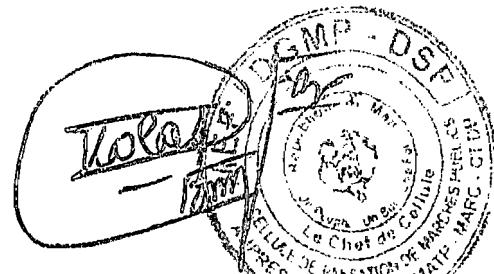
Conformément à l'article 79 du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public, pour lot 1 il vous revient d'informer tous les soumissionnaires

par écrit, du résultat de l'appel d'offres, avant de poursuivre la procédure. Les lettres adressées aux soumissionnaires non retenus, devront mentionner les motifs de rejet de leurs offres. Une ampliation de toute correspondance relative à cette information devra être transmise à mon service pour attribution.

Je vous remercie de votre collaboration

PJ : - l'offre originale de l'attributaire provisoire

Référence du SIGMAP :
0169/F -2024.



Kola BOCCUM
Inspecteur des Finances

GOUVERNORAT DU DISTRICT
DE BAMAKO

Direction Régionale du Budget
du District

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

LE DIRECTEUR REGIONAL
DU BUDGET DU DISTRICT

A

MONSIEUR LE CHEF DE LA CELLULE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AUPRES DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION, DU MINISTÈRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DU MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DISTRICT DE BAMAKO.

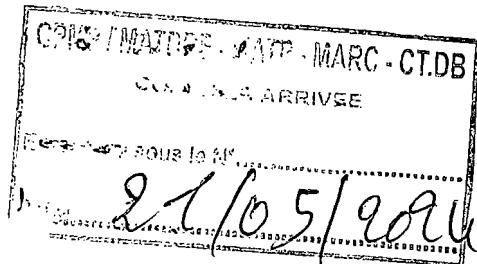
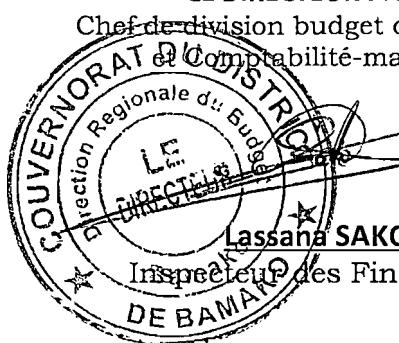
BORDEREAU D'ENVOI N° 1427 /GD –DRB

DÉSIGNATION	NBRE PIÈCES	OBSERVATIONS
-Contrat sn relatif à l'achat de matériels scolaires (tables bancs) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Bamako Rive Gauche	08	1741 « Pour numérotation »
<u>Attributaire : SOCIETE DJIRE SARL.</u>		
<u>Total</u>	<u>08</u>	

Bamako, le 21 MAI 2024

LE DIRECTEUR P.O

Chef de division budget comptes
et Comptabilité-matières



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES MARCHES PUBLICS
ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

CELLULE DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS AUPRES DU MINISTÈRE DE
L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION ; DU MINISTÈRE DU PLAN
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ; DU
MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU
CULTE ET DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES DU DISTRICT DE BAMAKO.

N°.....139...../MEF/DGMP DSP-CPMP

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Bamako, le 29 FEV 2024

LE CHEF DE LA CELLULE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS

A

Monsieur le Directeur Régional du Budget du District
de Bamako.

Réf : BE N°152/GD-DRB-DB du 27 février 2024.

Objet : Demandes de renseignement et des prix à compétition Ouverte relative à :

- L'achat de consommables informatiques, mobilier scolaire, matériels et fournitures de bureau pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Bamako Rive Gauche Réf SIGMAP : 0169/F-2024 ;
- L'achat de consommables informatiques, mobilier scolaire, matériels et fournitures de bureau pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Bamako Rive Gauche Réf SIGMAP : 0170/F-2024 ;

Financement : Budget National

Par bordereau d'envoi ci-dessus référencé, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour avis juridique, la demande de renseignement et des prix à compétition restreinte (DRPR) du dossier cité en objet.

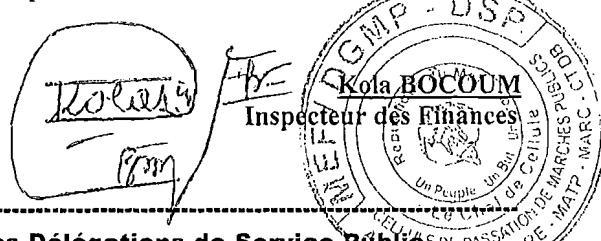
Suite à son examen, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas d'objection au contenu.

Il vous revient de vous assurer de vous assurer de la disponibilité effective des crédits avant de procéder à leur publication.

En application de l'article 16 de l'Arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Décret n° 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant code des marchés publics et des délégations de service public, vous disposez de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la présente pour procéder au lancement.

Enfin, je vous demande de me faire parvenir le rapport d'évaluation des offres accompagné du projet de marché ainsi que l'original de l'offre de l'attributaire provisoire du marché.

Je vous remercie de votre collaboration.



Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public
Cellule de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Administration
Territoriale et de la Décentralisation, du Ministère des Affaires Religieuses du Culte et des
coutumes et des Collectivités Territoriales du District de Bamako.

REPUBLIQUE DU MALI

**DOSSIER DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX
A COMPETITION OUVERTE N°0169/F-2024-SIGMAP RELATIF
A L'ACHAT DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES,
MOBILIERS SCOLAIRES, MATERIELS ET FOURNITURES DE
BUREAU POUR LE COMPTE DE L'ACADEMIE
D'ENSEIGNEMENT RIVE GAUCHE DU DISTRICT DE
BAMAKO EN TROIS LOTS DISTINCTS.**

- Lot 1 : Mobiliers Scolaires
Lot 2 : Consommables informatiques
Lot 3 : Fournitures et Matériels de Bureau

Passation des Marchés de Fournitures

Février 2024

Préface

Ce Dossier type de Demande de Renseignements et de Prix a été préparé par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) pour la passation de marchés de fournitures ou de services par Demande de Renseignements et de Prix (DRP), qu'elle soit à compétition ouverte ou restreinte

Le présent dossier comprend les pièces suivantes :

- l'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation
- les Instructions aux Candidats
- la Lettre de soumission de l'offre
- le Modèle de garantie de soumission,
- le Cadre de devis estimatif
- le Cadre du bordereau des prix unitaires
- la Description technique des fournitures
- le Formulaire de renseignement du candidat ;
- le Modèle de garantie de soumission ;
- le Modèle d'autorisation du Fabricant ;
- le Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé ;
- le Modèle de garantie de bonne exécution
- le Modèle d'attestation bancaire de disponibilité de crédits ;
- le Modèle de formulaire de contrat ;
- le Modèle de rapport d'évaluation des offres

L'Autorité contractante doit prendre soin de compléter l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation et d'indiquer les prescriptions techniques et les quantités dans le Cadre de devis estimatif.

Le Candidat doit prendre soin de compléter la lettre de soumission de l'offre, la garantie de soumission (le cas échéant), le devis estimatif, le bordereau des prix unitaires et d'indiquer les spécifications techniques. En outre, son offre doit comprendre les documents attestant qu'il est admis à concourir, possède les qualifications requises pour exécuter le marché si son offre est retenue et tout autre document stipulé dans la Demande de Renseignements et de Prix (DRP).

Table des Matières

Section I - Avis d'Appel à Concurrence ou Lettre de Demande de Renseignement et de Prix.....	Erreur ! Signet non défini.
Avis d'Appel à la concurrence	4
Lettre d'invitation.....	7
Section II - Instructions aux Candidats.....	8
Section III – Modèles d'annexes	12
1. Lettre de soumission.....	12
2. Cadre du Devis estimatif.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Cadre du Bordereau des prix unitaires	Erreur ! Signet non défini.
4. Description technique des Fournitures ou de services courants	Erreur ! Signet non défini.
5. Formulaire de renseignements sur le Candidat	14
6. Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire)	15
7. Modèle d'autorisation du Fabricant	18
8. Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé.....	20
9. Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier)	22
10. Modèle d'Attestation bancaire de disponibilité de crédits	24
11. Formulaire de Contrat	25
12. Modèle de rapport d'évaluation des offres.....	Erreur ! Signet non défini.

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DU DISTRICT DE BAMAKO.

Avis d'Appel à la concurrence

1. La Direction Régionale du Budget du District de Bamako dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer, l'achat de fournitures, consommables informatiques, mobiliers et matériels de bureau pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako en 3 lots et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N°.....

Lot 1 : Mobiliers Scolaires

Lot 2 : Consommables informatiques.

Lot 3 : Fournitures et Matériels de Bureau

2. La Direction Régionale du Budget du District de Bamako sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de matériels et de fournitures de bureau.

3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte tel que défini à l'article 24 de l'Arrêté N°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Code des Marchés publics et des Délégations de Service Public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Direction régionale du Budget du District de Bamako BP 256/Tel 20 23 14 07/Fax 20 23 05 20 ACI 2000 rue 386 porte 4.* et prendre connaissance du Dossier d'Appel à la Concurrence à l'adresse mentionnée ci-après ; *Médina Coura de 7 heures 30 mn à 16 heures 00 mn contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs cfa..*

5. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 2024 à 10 heures 00 mns à l'adresse suivante : *Direction régionale du Budget du District de Bamako BP 256/Tel 20 23 14 07/Fax 20 23 05 20 Médina Coura*

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité financière

Il s'agit entre autres :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Le Chiffre d'affaires moyen des années : 2020, 2021 et 2022 doit être au moins égal au montant de l'offre.

- fournir les états financiers (bilans et comptes de résultats) des années 2020, 2022 et 2022 certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrits à l'ordre. Sur lesdits bilans doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des impôts « bilans ou extraits de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des impôts ».

- Les sociétés nouvellement créées doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant de Quatre Millions (4.000.000) F Cfa pour le lot1, Six Millions (6.000.000) F Cfa pour le lot 2, Un Millions (1.000.000) F Cfa pour le lot3 « Toutefois, pour l'appréciation des expériences, la candidature de ces sociétés doit être examinée au regard des capacités professionnelles et techniques, notamment, par le biais des expériences et références obtenues par leurs dirigeants ou leurs collaborateurs » joindre le ~~TCV~~ d'au moins un dirigeant ou collaborateur.

Capacité technique et expérience :

-Deux (02) Expériences similaires attestées soit par les attestations de bonne exécution, soit par les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive et les copies des pages de garde et des pages de signatures des marchés correspondants ou tout document émanant d'institutions publiques ou para publiques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pour les années 2018 à 2023.

Les fiches techniques rédigées dans une langue autre que le français doivent être accompagnées d'une traduction en langue française ; dans ce cas et aux fins de l'interprétation de l'offre, la traduction française fera foi.

Le soumissionnaire doit joindre à son offre les documents suivants :

Le registre de Commerce ;

Le certificat de non faillite ou sa copie certifiée conforme datant de moins de trois mois ;

Le quitus fiscal ou sa copie certifiée conforme en cours de validité.

Pièces à fournir dans un délai de deux jours par l'attributaire provisoire :

-Carte d'identification fiscale ou sa copie certifiée conforme ;

-Attestation INPS ou sa copie certifiée conforme ;

-Attestation T V A ou sa copie certifiée conforme ;

Critères spécifiques additionnels

« Toute offre dont le montant est inférieur à la moyenne des offres conformes, soumises, évaluées, diminuée de 20% est considérée comme offre anormalement basse et les dispositions de l'article 13 de l'arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du décret n° 2015-604/P-RM du 25 septembre 2015» s'appliquent.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel à la Concurrence au complet ou le retirer à *titre onéreux contre paiement¹ d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA* à l'adresse mentionnée ci-après la *Direction régionale du Budget du District de Bamako BP 256/Tel 20 23 14 07/Fax 20 23 05 20 Médina Coura.*

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après à la *Direction régionale du Budget du District de Bamako BP 256/Tel 20 23 14 07/Fax 20 23 05 20 Médina Coura* au plus tard le 2024 à 10 heures 00 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de *Deux Cent Quarante Mille (240.000) FCFA pour le lot 1, Trois Cent Quatre Vingt Dix Mille (390.000) FCFA pour le lot 2 et Quatre Vingt Trois Mille (83.000) FCFA pour le lot 3* conformément à l'article 69 du CMP).

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix vingt (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 2024 à 10 heures 00 mn à l'adresse suivante : *Direction régionale du Budget du District de Bamako BP 256/Tel 20 23 14 07/Fax 20 23 05 20 Médina Coura*.

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DU DISTRICT DE BAMAKO

Lettre d'invitation

Objet : l'achat de fournitures, consommables informatiques, mobiliers et matériels de bureau en trois lots distincts pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako.

Réf. : [Numéro de la Demande de Renseignement et de Prix]

[A insérer : Nom et adresse du Candidat]

Mesdames/Messieurs,

1. Le [insérer le nom de l'Autorité contractante] sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour [insérer une brève description des Prestations]. Ces [Prestations] sont à [livrer ou exécuter] [indiquer le lieu de livraison ou d'exécution] dans un délai de [Indiquer un délai raisonnable en jours, semaines ou de mois selon la nature des prestations].
2. La passation du marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix, conformément aux dispositions du Code des marchés publics et ses textes d'application.
3. La Demande de Renseignement et de Prix est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après : [Insérer la liste des entreprises, fournisseurs ou prestataires]²
4. Les exigences en matière de qualifications sont : [Insérer la liste des conditions d'ordre technique, financier, légal et autre(s)].
5. Les candidats devront joindre à leurs offres les pièces administratives suivantes :[insérer les pièces]
6. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après [spécifier l'adresse] au plus tard le [insérer la date et l'heure]. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent être valides pendant une période de [insérer le nombre de jours] suivant la date limite de dépôt des offres.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après [spécifier l'adresse] à [insérer la date et l'heure].

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

² A adresser au moins à cinq (5) prestataires spécialisés dans le domaine des fournitures ou de services à acquérir. La liste doit être composée des prestataires exerçant dans le secteur concerné, répondant aux critères de qualification requis et inscrits sur le fichier de prestataires tenu par l'autorité contractante.

[Signature autorisée]
[Nom et titre]

Section II - Instructions aux Candidats

L'objet de la Section I est de donner aux soumissionnaires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leur offre en réponse à la publication d'une Demande de Renseignements et de Prix (DRP) conformément aux conditions fixées par l'Autorité contractante. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Introduction

- | | |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Dispositions générales | 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire. |
| 2. Éclaircissements apportés au Dossier d'appel concurrence | 2.1 Un candidat éventuel désirant des éclaircissements sur les documents contactera l'Autorité contractante, par écrit, à l'adresse de l'Autorité contractante indiquée dans la DRP. L'Autorité contractante répondra par écrit, au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres, à toute demande d'éclaircissements reçue au plus tard six (6) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. Il adressera une copie de sa réponse (indiquant la question posée mais sans mention de l'origine) à tous les candidats éventuels qui auront obtenu le Dossier d'appel à la concurrence au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. |

B. Contenu du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix

- | | |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3. Contenu du Dossier | 3.1 Le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :

- (a) l'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ;
- (b) les Instructions aux Candidats ;
- (c) le Modèle de lettre de soumission de l'offre ;
- (d) le Modèle de garantie de soumission ;
- (e) le Modèle d'autorisation du Fabricant ;
- (f) le Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé ;
- (g) le Cadre de devis estimatif ;
- (h) le Cadre du bordereau des prix unitaires ;
- (i) la Description technique des fournitures ;
- (j) le Modèle de garantie de bonne exécution ;
- (k) le Modèle de formulaire de contrat ;

(l) le Modèle de rapport d'évaluation des offres.

3.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de DRP.

3. Contenu du Dossier

3.1 Le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché.

Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :

- (a) l'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ;
- (b) les Instructions aux Candidats ;
- (c) le Modèle de lettre de soumission de l'offre ;
- (d) le Modèle de garantie de soumission ;
- (e) le Modèle d'autorisation du Fabricant ;
- (f) le Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé ;
- (g) le Cadre de devis estimatif ;
- (h) le Cadre du bordereau des prix unitaires ;
- (i) la Description technique des fournitures ;
- (j) le Modèle de garantie de bonne exécution ;
- (k) le Modèle de formulaire de contrat ;
- (l) le Modèle de rapport d'évaluation des offres.

3.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de DRP.

C. Préparation de l'offre en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix

4. Langue de l'offre

4.1 L'offre, ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le Candidat et l'Autorité contractante seront rédigés dans la langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction dans la langue française, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, ladite traduction fera foi.

5. Documents constitutifs de l'offre

5.1 L'offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) la lettre de soumission remplie, datée et signée ;
- (b) la garantie de soumission dûment établie, le cas échéant ;
- (c) le Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- (d) le devis estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- (e) la spécification technique des fournitures dûment élaboré, datée et signée ;
- (f) les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat est admis à concourir ;
- (g) les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat possède les qualifications requises

pour exécuter le Contrat si son offre est retenue ; et
(h) tout autre document stipulé dans la DRP.

- 6. Mention du prix** 6.1 Le soumissionnaire précisera dans la lettre de soumission le prix total de l'offre, toutes taxes comprises. Il y indiquera également tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais. Le prix total sur la lettre de soumission doit correspondre au total TTC du devis estimatif.
- 6.2 Le soumissionnaire complétera le Borderéau des prix unitaires, le tableau des spécifications techniques en indiquant les caractéristiques de chaque article et les délais de livraison qu'il propose.
- 7. Monnaies de l'offre** 7.1 Les prix seront libellés en FCFA.
- 8. Délai de validité des offres** 8.1 Les offres seront valables pour la période stipulée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.
- 9. Garantie de soumission** 9.1 Dans le cadre des Demandes de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte, le Candidat fournira une garantie de soumission qui fera partie intégrante de son offre, comme spécifié dans l'avis d'appel à la concurrence. Cette garantie devra être conforme au formulaire de garantie de soumission figurant dans le présent dossier.
- D. Dépôt des offres**
- 10. Cachetage et marquage des offres** 10.1 Les Soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée :
(a) adressée à l'Autorité contractante à l'adresse indiquée dans l'avis d'appel à concurrence et ;
(b) portera le nom du marché, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.
- 11. Date et heure limite de dépôt des offres** 11.1 Les offres proposées en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

12. Ouverture des plis par l'Autorité contractante

12.1 L'Autorité contractante ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

13. Evaluation et Comparaison des offres

13.1 L'Autorité contractante procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant à :

- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, des spécifications techniques et, le cas échéant, de la garantie de soumission ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant, les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif et de comparaison des offres évaluées.

F. Attribution du marché

14. Attribution du marché

14.1 L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant soumis l'offre conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix, évaluée la moins disante.

15. Information des candidats

15.1 Après l'avis de la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations du Service Public ou du bailleur de fonds sur la proposition d'attribution, l'Autorité contractante avise immédiatement les autres Soumissionnaires du rejet de leurs offres, et leur restitue les garanties de soumission. L'autorité contractante doit communiquer par écrit à tout soumissionnaire écarté les motifs du rejet de son offre, le montant du marché attribué, le nom de l'attributaire, ainsi qu'une copie du procès-verbal d'attribution, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de sa demande écrite.

16. Notification du contrat

16.1 Les contrats, après accomplissement des formalités d'approbation doivent être notifiés avant tout commencement d'exécution. La notification consiste en un envoi du contrat signé au titulaire. Le marché entre en vigueur dès sa notification ou à une date ultérieure si le marché le prévoit.

17. Garantie de

17.1 Le cas échéant, la garantie de bonne exécution est constituée dès la

- bonne exécution** notification du marché, et en tout état de cause préalablement à tout mandattement effectué au titre du marché. Le titulaire du marché fournira la garantie de bonne exécution, conformément à la réglementation en vigueur, en utilisant le Formulaire de garantie de bonne exécution figurant en annexe.
- 18. Recours** 18.1 Tout candidat ou soumissionnaire s'estimant injustement évincé des procédures de passation des marchés peut exercer un droit de recours dans les conditions fixées au CMP.

Section III – Modèles d'annexes

1. Lettre de soumission

Date : _____

Demande de Renseignements et de Prix N° : 0169/F -2024 SIGMAP

A : *Direction régionale du Budget du District de Bamako BP 256/Tel 20 23 14 07/Fax 20 23 05 20 à Médina Coura.*

Messieurs et/ou Mesdames,

Je soussigné(e)(nom et titre du titulaire du contrat),
Agissant au nom et pour le compte de (nom du Bureau/Firme)
Inscrit au Registre du Commerce sous le n°
Numéro d'identification fiscale (NIF) :
Faisant élection de domicile à :

Attestons, après avoir examiné le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de livrer [*indiquer la description des fournitures et services*] conformément à la Demande de Renseignements et de Prix pour la somme de [*indiquer le prix total de l'offre en chiffres et en lettres*] ou autres montants énumérés au Cadre du Devis Estimatif ci-joint et qui fait partie de la présente Demande de Renseignements et de Prix.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Cadre du Devis Estimatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de [*préciser le nombre (par exemple 30 jours)*] de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ; l'offre nous engagera et sera acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 22 du Code des marchés publics.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.

Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins-disante en fonction des critères exprimés en termes monétaires, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par la notification d'attribution du marché constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Fait à Bamako le2024.

[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

Date de remise des prix _.../_.../_...

— Cadre du Devis estimatif

(à remplir par le soumissionnaire)

A)* Lot 1 : Achat de Mobiliers Scolaires

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison	
					délai	lieu
	Tables bancs (bois rouge avec fer rond)	200			Six mois	A E R G
MONTANT HT						
TVA 18%						
MONTANT TTC						

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

B)* Lot 2 : Achat de matériels et fournitures, de bureau pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako.

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison	
					délai	lieu
					06 mois	A E R G
1	Fauteuil ministre	02				
2	Fauteuil demi-ministre	05				
	Chaise visiteurs avec accoudoir	50				
	Chrono avec classeur	50				
	Photocopieuse Advane 4745 avec toutes les options	01				
	Tambour pour photocopieur 4245 (Image RUNNER ADVANE)	01				
	Tambour pour photocopieur 4545 (Image Runner Advane)	01				
	Tambour pour photocopieur 2645 (Image Runner Advane)	01				
	Imprimante HP Lassejet M612	01				
	Imprimante HP offie jet 7740 WF	01				
	Armoire pour archivage	02				
	Appareil photo Canon AQS 2000 D objectif 18/55	01				
	Antivirus Kaspersky 3 pc	10				
	Clé USB 16 Go	07				
	Rame de papier A4 (paperline) carton	150				

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX - MODELES DE FORMULAIRES

	Rame de feuille de dessin A3 1 carton de 2500 rame	01				
MONTANT HT						
TVA 18%						
MONTANT TTC						

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

C)* Lot 3 : Achat de consommables informatiques pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako.

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison	
					délai	lieu
	Encre GPR 42	05			30 Jours	A E R G
	Encre GPR 57	05				
	Encre GPR 18	05				
	Encre GPR 34	05				
	C EXV 59	05				
	Cartouche d'encre en couleur noir (Asta)	02				
	Cartouche d'encre en couleur jaune (Asta)	02				
	Cartouche d'encre en couleur Magenta (Asta)	02				
	Cartouche d'encre en couleur Cyan (Asta)	02				
	Cartouche d'encre 85 A (asta)	08				
	Cartouche d'encre 05A (asta)	08				
	Cartouche d'encre 90A (asta)	07				
	Cartouche d'encre 26A (asta)	02				
	Cartouche d'encre 83A (asta)	02				
	Cartouche d'encre 79A (asta)	05				

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

	Cartouche d'encre 147A (asta)	07			
MONTANT HT					
TVA 18%					
MONTANT TTC					

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

Direction régionale du budget du District de Bamako Consultation Ouverte No 0169/F- 2024- SIGMAP

Date de remise des prix

2 – Cadre du Bordereau des prix unitaires (à remplir par le soumissionnaire)

A)* Lot 1 : Achat de Mobiliers Scolaires

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison	
					délai	lieu
	Tables bancs (bois rouge avec fer rond)				06 mois	A E R G
MONTANT HT						
TVA 18%						
MONTANT TTC						

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

B)* Lot 2 : Achat de fournitures de bureau pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako.

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison	
					délai	lieu
	Fauteuil ministre					
	Fauteuil demi-ministre					
	Chaises visiteurs avec accoudoir					
	Chrono avec classeur					
	Photocopieuse Advene 4745 avec toutes les options					
	Tambour pour photocopieur 4245 (Image RUNNER ADVANE)					
	Tambour pour photocopieur 4545 (Image Runner Advane)					
	Tambour pour photocopieur 2645 (Image Runner Advane)					
	Imprimante HP Lasse jet M612					
	Imprimante HP offie jet 7740 WF					
	Armoire pour archivage					
	Appareil photo Canon AQS 2000 D objectif 18/55					
	Antivirus Kaspersky 3 pc					
	Clé USB 16 Go					
	Rame de papier A4 (paperline) carton					
	Rame de feuille de dessin A3 1 carton de 2500 rame					

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

MONTANT HT				
TVA 18%				
MONTANT TTC				

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison	
					délai	lieu
	Encre GPR 42					
	Encre GPR 57					
	Encre GPR 18					
	Encre GPR 34					
	C EXV 59					
	Cartouche d'encre en couleur noir (Asta)					
	Cartouche d'encre en couleur jaune (Asta)					
	Cartouche d'encre en couleur Magenta (Asta)					
	Cartouche d'encre en couleur Cyan (Asta)					
	Cartouche d'encre 85 A (asta)					
	Cartouche d'encre 05A (asta)					
	Cartouche d'encre 90A (asta)					
	Cartouche d'encre 26A (asta)					
	Cartouche d'encre 83A (asta)					
	Cartouche d'encre 79A (asta)					
	Cartouche d'encre 147A (asta)					
MONTANT HT						
TVA 18%						
MONTANT TTC						

3 – Description technique des Fournitures (à remplir par l'Autorité contractante)

[L'Autorité contractante prépare la liste des équipements à acquérir, inscrit la quantité, le délai et le lieu de livraison. Chaque article doit être décrit avec précision, sans référence à des noms de marques. Indiquer la liste des accessoires et pièces de rechange. Le soumissionnaire est autorisé, s'il le désire à remplir ce document à la main ou de le reproduire selon le même format. Ce tableau peut être adapté en fonction de la particularité de chaque dossier]

Lot 1 : Achat de Mobiliers Scolaires

No	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	Livraison	
				délai	lieu
1	Tables bancs (bois rouge avec fer rond)	Tables bancs (bois rouge avec fer rond)	200	soixante (60) Jours	A E R G
2					
3					
4					
5					

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

B)* Lot 2 : Achat de fournitures de bureau pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako.

No	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	Livraison	
				délai	lieu
	Fauteuil ministre	Fauteuil ministre		Six (06) mois	A E R G
	Fauteuil demi-ministre	Fauteuil demi-ministre			
	Chaises visiteurs avec accoudoir	Chaises visiteurs avec accoudoir			
	Chrono avec classeur	Chrono avec classeur			
	Photocopieuse Advene 4745 avec toutes les options	Photocopieuse Advene 4745 avec toutes les options			
	Tambour pour photocopieur 4245 (Image RUNNER ADVANE)	Tambour pour photocopieur 4245 (Image RUNNER ADVANE)			
	Tambour pour photocopieur 4545 (Image Runner Advane)	Tambour pour photocopieur 4545 (Image Runner Advane)			
	Tambour pour photocopieur 2645 (Image Runner Advane)	Tambour pour photocopieur 2645 (Image Runner Advane)			
	Imprimante HP Lassejet M612	Imprimante HP Lassejet M612			
	Imprimante HP offie jet 7740 WF	Imprimante HP offie jet 7740 WF			
	Armoire pour archivage	Armoire pour archivage			
	Appareil photo Canon AQS 2000 D objectif18/55	Appareil photo Canon AQS 2000 D objectif18/55			
	Antivirus Kaspersky 3 pc	Antivirus Kaspersky 3 pc			
	Clé USB 16 Go	Clé USB 16 Go			
	Rame de papier A4 (paperline) carton	Rame de papier A4 (paperline) carton			
	Rame de feuille de dessin A3 1 carton de 2500 rame	Rame de feuille de dessin A3 1 carton de 2500 rame			

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

C)* Lot 3 : Achat de consommables informatiques pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako.

No	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	Livraison	
				délai	lieu
	Encre GPR 42	Encre GPR 42		Six (06) mois	A E R G
	Encre GPR 57	Encre GPR 57			
	Encre GPR 18	Encre GPR 18			
	Encre GPR 34	Encre GPR 34			
	C EXV 59	C EXV 59			
	Cartouche d'encre en couleur noir (Asta)	Cartouche d'encre en couleur noir (Asta)			
	Cartouche d'encre en couleur jaune (Asta)	Cartouche d'encre en couleur jaune (Asta)			
	Cartouche d'encre en couleur Magenta (Asta)	Cartouche d'encre en couleur Magenta (Asta)			
	Cartouche d'encre en couleur Cyan (Asta)	Cartouche d'encre en couleur Cyan (Asta)			
	Cartouche d'encre 85 A (asta)	Cartouche d'encre 85 A (asta)			
	Cartouche d'encre 05A (asta)	Cartouche d'encre 05A (asta)			
	Cartouche d'encre 90A (asta)	Cartouche d'encre 90A (asta)			
	Cartouche d'encre 26A (asta)	Cartouche d'encre 26A (asta)			
	Cartouche d'encre 83A (asta)	Cartouche d'encre 83A (asta)			
	Cartouche d'encre 79A (asta)	Cartouche d'encre 79A (asta)			
	Cartouche d'encre 147A (asta)	Cartouche d'encre 147A (asta)			

2 Formulaire de renseignements sur le Candidat

*[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets.
Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date : *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Avis No. : *[Insérer les références de l'Avis d'Appel à concurrence]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[Insérer la dénomination légale du Soumissionnaire]</i>
2. Pays où le Soumissionnaire est, ou sera légalement enregistré au registre du commerce : <i>[Insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
3. Année d'enregistrement du Soumissionnaire au registre du commerce : <i>[Insérer l'année d'enregistrement]</i>
4. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[Insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
5. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[Insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[Insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fax : <i>[Insérer le no de téléphone/fax du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[Insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
6. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après : <i>[Cocher la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i>
<input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée

2. Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire)

[La banque remplit ce modèle de garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

[Insérer le nom de la banque, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [Insérer nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [Insérer date]

Garantie de soumission no. : [Insérer Nº de garantie]

Nous avons été informés que *[Identifier le candidat]* (ci-après dénommé « le Candidat ») a répondu à votre appel d'offres n°. *[Insérer n° de l'avis d'appel d'offres]* pour la livraison de fournitures et/ou la prestation de services *[Insérer la description appropriée selon les cas]* et vous a soumis son offre en date du *[Insérer date du dépôt de l'offre]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du dossier d'Appel d'offres, l'Offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission.

A la demande du Soumissionnaire, nous *[Insérer nom de la banque]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de *[Insérer la somme en FCFA ou un montant équivalent dans une monnaie internationale librement convertible]*. *[Insérer la somme en lettres]*.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Soumissionnaire n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre, à savoir :

- a) S'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs ; ou
- b) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ; ou
- c) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante avant l'expiration de cette période, il :
 1. ne signe pas le Marché ; ou
 2. ne fournit pas la garantie de bonne exécution du Marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ; ou

- d) s'il a fait l'objet d'une sanction du Comité de règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) ou d'une juridiction compétente, conduisant à la saisine des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux articles 127 et 128 du Décret n° 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public.

La présente garantie expire :

- (a) si le marché est octroyé au Soumissionnaire, lorsque nous recevrons une copie du Marché signé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du Soumissionnaire ; ou
- (b) si le Marché n'est pas octroyé au Soumissionnaire, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification au Soumissionnaire du nom du Soumissionnaire retenu, ou (ii) trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'Offre ainsi que spécifié aux DPAO et dans la lettre de soumission du candidat. Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue au plus tard à cette date.

En tout état de cause, la présente garantie de soumission doit être établie conformément à l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie (encore appelée garantie à première demande) et à ses mentions obligatoires.

Signature de la banque

3. Modèle d'autorisation du Fabricant

[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DRP No. : *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]*

A : *[Insérer nom complet de l'Autorité contractante]*

ATTENDU QUE :

*[Insérer le nom complet du Fabricant] sommes fabricant réputé de *[Indiquer les fournitures produites]* ayant nos usines *[indiquer adresse complète de l'usine]**

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]* pour ces fournitures fabriquées par nous.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de *[Insérer le nom complet du Fabricant]*

En date du _____ jour de _____ *[Insérer la date de signature]*

4. Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé

[Le Soumissionnaire exige du Distributeur Agréé qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Distributeur Agréé et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Distributeur Agréé. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DRP No. : *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]*

A : *[Insérer nom complet de l'Autorité contractante]*

ATTENDU QUE :

*[Insérer le nom complet du Distributeur Agréé] sommes distributeur agréé de *[Indiquer les fournitures produites]*, suivant l'agrément *[Indiquer les références de l'agrément]*, ayant nos sites *[indiquer adresse complète de l'usine]**

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]* pour ces fournitures.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de *[Insérer le nom complet du Distributeur Agréé]*

En date du _____ jour de _____ *[Insérer la date de signature]*

5. Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier)

[Sur demande du Titulaire, l'organisme financier (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italique]

Date : _____
DRPO N° : 0169F-2024

_____ [Insérer nom et adresse de l'organisme financier d'émission]

Bénéficiaire : _____ [Insérer les nom et adresse du Maître d'Ouvrage]

Garantie de bonne exécution no. : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché no. _____ [Insérer le n°] en date du _____ [Insérer la date] pour l'exécution de _____ [Insérer la description des fournitures et/ou services connexes] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous _____ [Insérer le nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [Insérer la somme en chiffres] _____ [Insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le _____ [Insérer la date] _____ [Insérer le mois] 2 _____ [Insérer l'année],³ et toute demande de paiement doit être reçue au plus tard à cette date.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie et à ses mentions obligatoires.

³ La date est établie conformément à l'article 17.4 des Cahier des Clauses administratives générales (« CCAG »), en tenant compte de toute obligation de garantie du Titulaire en vertu de l'article 27.2 du CCAG/CCAP. Dans le cas d'une prorogation de la durée du Marché, le Maître d'Ouvrage devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du Ministère chargé des Finances.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de la banque]

[Insérer la signature]

[Signature]

Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

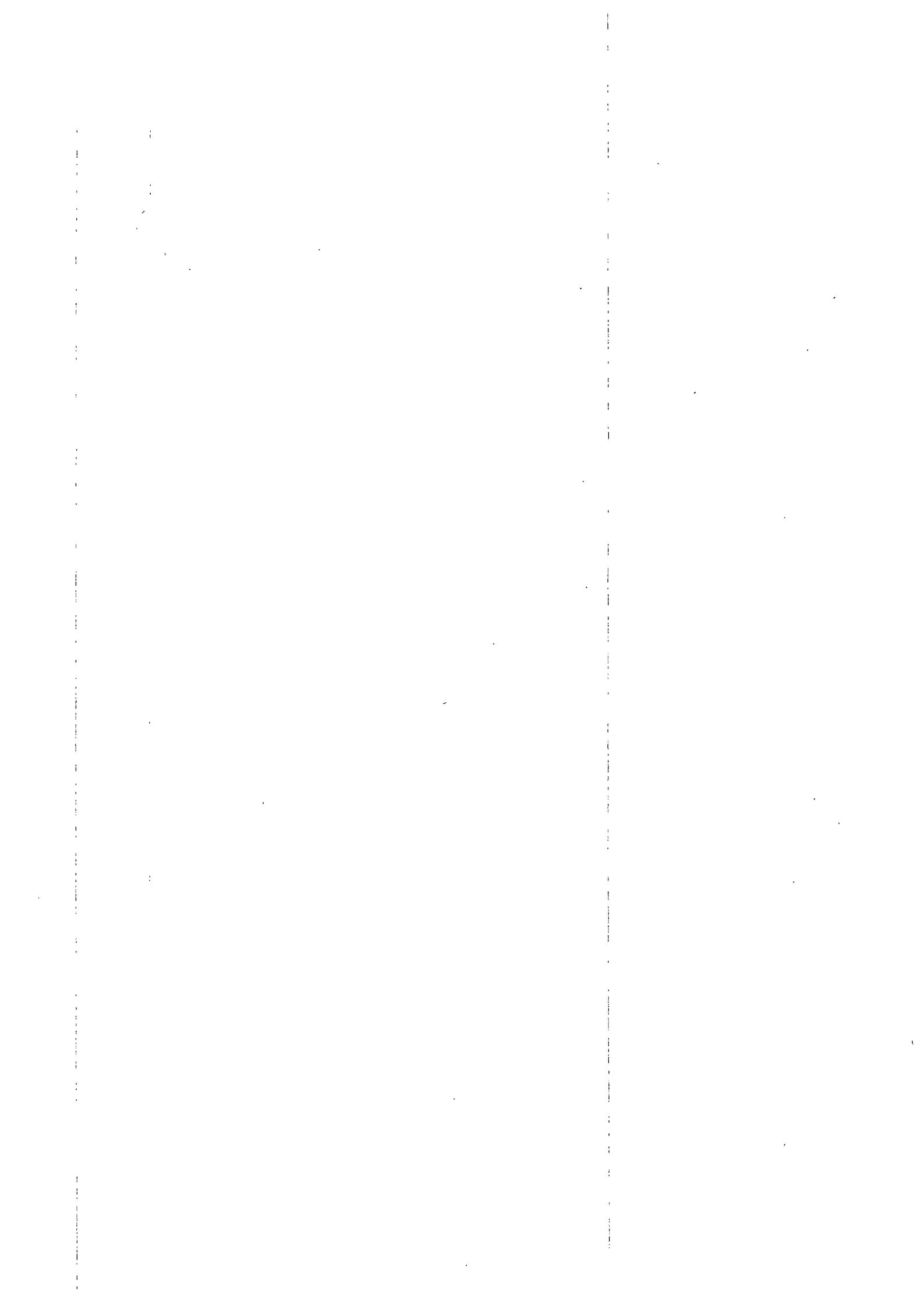
6. Modèle d'Attestation bancaire de disponibilité de crédits

Nous soussigné, (nom de la banque) ayant notre siège à (adresse de la banque), attestons par la présente que l'Entreprise (nom de l'entreprise), domiciliée chez nous sous le numéro de compte (numéro de compte de l'Entreprise), dispose de liquidités et ou de facilités de crédits net de tous autres engagements contractuels et à l'exclusion de tout paiement d'avance qui pourraient être faits dans le cadre du marché relatif à la fourniture de (Désignation des fournitures), d'un montant de (montant de l'attestation au moins égal à celui indiqué dans l'Avis d'Appel à Concurrence ou la Lettre de Demande de Renseignement et de Prix) FCFA.

En foi de quoi, nous lui délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Date :

Signature et Cachet de la Banque



PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

C)* Lot 3 : Achat de fournitures et matériels de bureau pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Droite du District de Bamako.

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison	
					délai	lieu
	Onduleurs APC 6580 VA				Six mois	A E R G
	Carton de rame de papier A4 (double A)					
	Rallonge Injelec					
	Imprimante HP Laser Jet Pro M402n					
	Stabilisateur ICESTEAM					
	Antivirus KASPERSKY					
	Rouleau de raccord					
	Colle liquide (boites)					
	Chemises fines (carton)					
	Chemises ordinaire (carton)					
	Chemises kaki (carton)					
	Clavier					
	Souris					
MONTANT HT						
TVA 18%						
MONTANT TTC						

3 – Description technique des Fournitures

(à remplir par l'Autorité contractante)

[L'Autorité contractante prépare la liste des équipements à acquérir, inscrit la quantité, le délai et le lieu de livraison. Chaque article doit être décrit avec précision, sans référence à des noms de marques. Indiquer la liste des accessoires et pièces de rechange. Le soumissionnaire est autorisé, s'il le désire à remplir ce document à la main ou de le reproduire selon le même format. Ce tableau peut être adapté en fonction de la particularité de chaque dossier]

A) Lot 1 : Achat de Mobiliers Scolaires

No	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	Livraison	
				délai	lieu
1	Tables bancs (bois rouge avec fer rond)	Tables bancs (bois rouge avec fer rond)	425	six (06) mois	A E R D
2					
3					
4					
5					

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

B)* Lot 2 : Achat de consommables informatiques pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Droite du District de Bamako.

No	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	Livraison	
				délai	lieu
	Cartouche d'encre 85 A (asta)	Cartouche d'encre 85 A (asta)		Prix fixe	
	Cartouche d'encre 90A (asta)	Cartouche d'encre 90A (asta)			
	Cartouche d'encre 26A (asta)	Cartouche d'encre 26A (asta)			
	Cartouche d'encre 17 A (asta)	Cartouche d'encre 17 A (asta)			
	Cartouche d'encre 80A (asta)	Cartouche d'encre 80A (asta)			
	Cartouche d'encre 49A (asta)	Cartouche d'encre 49A (asta)			
	Cartouche d'encre 36A (asta)	Cartouche d'encre 36A (asta)			
	Cartouche d'encre 59A (asta)	Cartouche d'encre 59A (asta)			
	Cartouche d'encre 90A (asta)	Cartouche d'encre 90A (asta)			
	Cartouche d'encre IPM CRG 737	Cartouche d'encre IPM CRG 737			
	Encre Canon IR 62551GPR-38 Toner	Encre Canon IR 62551GPR-38 Toner			
	Encre Canon GPR 4245	Encre Canon GPR 4245			
	Encre S mart and intelligent quality NPG-51/GPR-35/C-XV33 black.	Encre S mart and intelligent quality NPG-51/GPR-35/C-XV33 black.			

PASSATION MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICE COURANT
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX – MODELES DE FORMULAIRES

C)* Lot 3 : Achat de fournitures de bureau pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Droite du District de Bamako.

No	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	Livraison	
				délai	lieu
	Onduleurs APC 6580 VA	Onduleurs APC 6580 VA			
	Carton de rame de papier A4 (double A)	Carton de rame de papier A4 (double A)			
	Rallonge Injelec	Rallonge Injelec			
	Imprimante HP Laser Jet Pro M402n	Imprimante HP Laser Jet Pro M402n			
	Stabilisateur ICESTEAM	Stabilisateur ICESTEAM			
	Antivirus KASPERSKY	Antivirus KASPERSKY			
	Rouleau de raccord	Rouleau de raccord			
	Colle liquide (boites)	Colle liquide (boites)			
	Chemises fines (carton)	Chemises fines (carton)			
	Chemises ordinaire (carton)	Chemises ordinaire (carton)			
	Chemises kaki (carton)	Chemises kaki (carton)			
	Clavier	Clavier			
	Souris	Souris			

2 Formulaire de renseignements sur le Candidat

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Avis No. : *[Insérer les références de l'Avis d'Appel à concurrence]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[Insérer la dénomination légale du Soumissionnaire]</i>
2. Pays où le Soumissionnaire est, ou sera légalement enregistré au registre du commerce : <i>[Insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
3. Année d'enregistrement du Soumissionnaire au registre du commerce : <i>[Insérer l'année d'enregistrement]</i>
4. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[Insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
5. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[Insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[Insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fax : <i>[Insérer le no de téléphone/fax du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[Insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
6. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après : <i>[Cocher la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée

2. Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire)

[La banque remplit ce modèle de garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

[Insérer le nom de la banque, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [Insérer nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [Insérer date]

Garantie de soumission no. : [Insérer N° de garantie]

Nous avons été informés que *[Identifier le candidat]* (ci-après dénommé « le Candidat ») a répondu à votre appel d'offres n°. *[Insérer n° de l'avis d'appel d'offres]* pour la livraison de fournitures et/ou la prestation de services *[Insérer la description appropriée selon les cas]* et vous a soumis son offre en date du *[Insérer date du dépôt de l'offre]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du dossier d'Appel d'offres, l'Offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission.

A la demande du Soumissionnaire, nous *[Insérer nom de la banque]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de *[Insérer la somme en FCFA ou un montant équivalent dans une monnaie internationale librement convertible]*. _____ *[Insérer la somme en lettres]*.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Soumissionnaire n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre, à savoir :

- a) S'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs ; ou
- b) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ; ou
- c) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante avant l'expiration de cette période, il :
 1. ne signe pas le Marché ; ou
 2. ne fournit pas la garantie de bonne exécution du Marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ; ou
- d) s'il a fait l'objet d'une sanction du Comité de règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) ou d'une juridiction compétente, conduisant à la saisine des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du

marché, conformément aux articles 127 et 128 du Décret n° 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public.

La présente garantie expire :

- (a) si le marché est octroyé au Soumissionnaire, lorsque nous recevrons une copie du Marché signé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du Soumissionnaire ; ou
- (b) si le Marché n'est pas octroyé au Soumissionnaire, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification au Soumissionnaire du nom du Soumissionnaire retenu, ou (ii) trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'Offre ainsi que spécifié aux DPAO et dans la lettre de soumission du candidat. Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue au plus tard à cette date.

En tout état de cause, la présente garantie de soumission doit être établie conformément à l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie (encore appelée garantie à première demande) et à ses mentions obligatoires.

Signature de la banque

3. Modèle d'autorisation du Fabricant

[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DRP No. : *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]*

A : *[Insérer nom complet de l'Autorité contractante]*

ATTENDU QUE :

*[Insérer le nom complet du Fabricant] sommes fabricant réputé de *[Indiquer les fournitures produites]* ayant nos usines *[indiquer adresse complète de l'usine]**

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]* pour ces fournitures fabriquées par nous.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de *[Insérer le nom complet du Fabricant]*

En date du _____ jour de _____ *[Insérer la date de signature]*

4. Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé

[Le Soumissionnaire exige du Distributeur Agréé qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Distributeur Agréé et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Distributeur Agréé. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DRP No. : *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]*

A : *[Insérer nom complet de l'Autorité contractante]*

ATTENDU QUE :

*[Insérer le nom complet du Distributeur Agréé] sommes distributeur agréé de *[Indiquer les fournitures produites]*, suivant l'agrément *[Indiquer les références de l'agrément]*, ayant nos sites *[indiquer adresse complète de l'usine]**

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]* pour ces fournitures.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de *[Insérer le nom complet du Distributeur Agréé]*

En date du _____ jour de _____ *[Insérer la date de signature]*

5. Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier)

[Sur demande du Titulaire, l'organisme financier (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italique]

Date : _____
DRPO N° : 0170/F-2024

_____ [Insérer nom et adresse de l'organisme financier d'émission]

Bénéficiaire : _____ [Insérer les nom et adresse du Maître d'Ouvrage]

Garantie de bonne exécution no. : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché no. _____ [Insérer le n°] en date du _____ [Insérer la date] pour l'exécution de _____ [Insérer la description des fournitures et/ou services connexes] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous _____ [Insérer le nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [Insérer la somme en chiffres] _____ [Insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le _____ [Insérer la date] _____ [Insérer le mois] 2 _____ [Insérer l'année],³ et toute demande de paiement doit être reçue au plus tard à cette date.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie et à ses mentions obligatoires.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du Ministère chargé des Finances.

³ La date est établie conformément à l'article 17.4 des Cahier des Clauses administratives générales (« CCAG »), en tenant compte de toute obligation de garantie du Titulaire en vertu de l'article 27.2 du CCAG/CCAP. Dans le cas d'une prorogation de la durée du Marché, le Maître d'Ouvrage devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de la banque]

[Insérer la signature]

[Signature]

Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

6. Modèle d'Attestation bancaire de disponibilité de crédits

Nous soussigné, (nom de la banque) ayant notre siège à
..... (adresse de la banque), attestons par la présente que l'Entreprise
..... (nom de l'entreprise), domiciliée chez nous sous le numéro de compte
..... (numéro de compte de l'Entreprise), dispose de liquidités et ou de facilités
de crédits net de tous autres engagements contractuels et à l'exclusion de tout paiement d'avance qui
pourraient être faits dans le cadre du marché relatif à la fourniture de
(Désignation des fournitures), d'un montant de (montant de l'attestation au
moins égal à celui indiqué dans l'Avis d'Appel à Concurrence ou la Lettre de Demande de
Renseignement et de Prix) FCFA.

En foi de quoi, nous lui délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Date :

Signature et Cachet de la Banque

DIRECTION GENERALE DES MARCHES
PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE
PUBLIC

Bamako, le 03 MAI 2024

CELLULE DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS AUPRES DU MINISTERE DE
L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION ; DU MINISTERE DES
AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE ; DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES DU
DISTRICT DE BAMAKO.

N° 275/MEF/DGMP DSP-CPMP

LE CHEF DE LA CELLULE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS

A

Monsieur le Directeur Régional du Budget du
District de Bamako.

Bamako

Réf : BE n° 333/DG-DRB-DB du 25 Avril 2024.

Objet : Rapport d'évaluation des offres (DRPCO) relatif à l'achat de mobiliers scolaires, du matériels, mobiliers et fournitures de bureau ; et de consommables informatiques pour le compte de l'Académie Rive Gauche trois (03) lots distincts. *Référence du SIGMAP : 0169/F -2024.*
Les projets du marché y afférent.

Financement : Budget national, exercice 2024.

Par bordereau d'envoi ci-dessus référencé, vous avez bien voulu me faire parvenir, les rapports de dépouillement et de jugement des offres cité en objet. Accompagné du projet du marché y afférent.

Suite à son examen du rapport, j'ai l'honneur de vous informer que je ne formule pas d'objection à l'attribution provisoire des marchés suivants :

- Lot n°1 : achat mobilier scolaires Pli N°02 SOCIETE DJIRE SARL, comme attributaire provisoire du marché, pour un montant de Dix Millions Six Cent Vingt Mille (10 620 000) CFA TTC et un délai d'exécution de Soixante (60) jours, à compter de la date de notification du contrat.
- Lot n°2 : achat de matériels, mobiliers et de fournitures de bureau Pli N°1 GLOBAL BUSINESS CENTER comme attributaire provisoire du marché, pour un montant de Dix Sept Millions Cent Trente Quatre Mille Cent Quatre Vingt Dix (17 134 190) CFA TTC et un délai d'exécution de Soixante (60) jours, à compter de la date de notification du contrat.
- Lot n°3 : Infructueux.

Quant aux projets de marché, son examen n'appelle pas d'objection particulière. Ils peuvent être introduits dans le circuit de signatures et d'approbation, après vérification de la disponibilité effective des crédits.

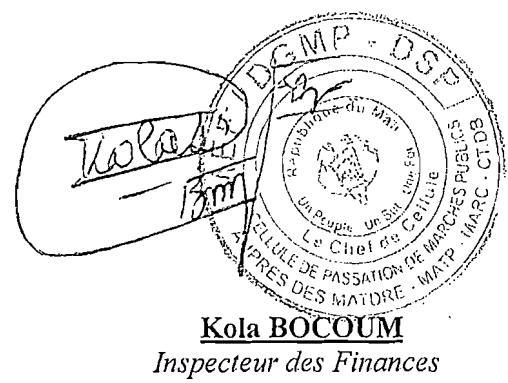
Conformément à l'article 79 du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public, pour lot1 il vous revient d'informer tous les soumissionnaires

par écrit, du résultat de l'appel d'offres, avant de poursuivre la procédure. Les lettres adressées aux soumissionnaires non retenus, devront mentionner les motifs de rejet de leurs offres. Une ampliation de toute correspondance relative à cette information devra être transmise à mon service pour attribution.

Je vous remercie de votre collaboration

PJ : - l'offre originale de l'attributaire provisoire

Référence du SIGMAP :
0169/F -2024.



Kola BOCOUM
Inspecteur des Finances

Time Ag 26
02-04-2024

GOUVERNORAT DU DISTRICT
DE BAMAKO

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Direction Régionale du Budget
du District

LE DIRECTEUR REGIONAL
DU BUDGET DU DISTRICT

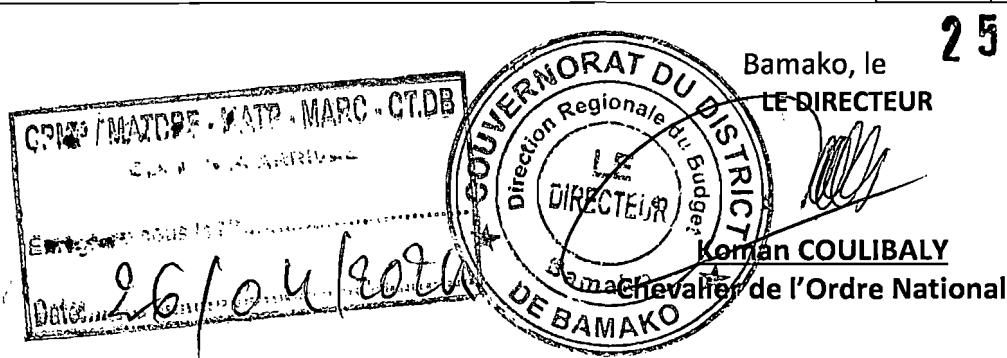
A

MONSIEUR LE CHEF DE LA CELLULE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AUPRES DU MINISTRE
DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION, DU MINISTRE DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DU MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE ET DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DISTRICT DE BAMAKO.

BORDEREAU D'ENVOI N° 333 /GD -DRB-DB

DÉSIGNATIONS	NBRE PIÈCES	OBSERVATIONS
• Rapport d'ouverture des offres relatives à la DRPO n°0169 /F-2024-SIGMAP du 06 mars 2024 pour l'achat de mobiliers scolaires ; de matériels, mobiliers et fournitures de bureau ; et de consommables informatiques pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Bamako Rive et Gauche en trois (03) lots distincts.		« Pour attribution »
• Procès - verbal de la séance d'ouverture des plis.....	01	
• Procès-verbal de la sous-commission Technique.....	01	
• Procès-verbal d'attribution provisoire.....	01	
• Une (01) copie de projet du contrat.....	01	
Ci-jointes : l'offre originale et la copie de la lettre n°254/MEF/DGMP-DSP-CPMP du 23 avril 2024.....		
Total.....	04	

25 AVR 2024



DIRECTION GENERALE DES MARCHES
PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE
PUBLIC

Bamako, le 23 AVR 2024

CELLULE DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS AUPRÈS DU MINISTÈRE DE
L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION ; DU MINISTÈRE DES
AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE ; DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DU
DISTRICT DE BAMAKO.

N°.....254...../MEF/DGMP DSP-CPMP

LE CHEF DE LA CELLULE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS

A

Monsieur le Directeur Régional du Budget du
District de Bamako.

Bamako

Réf : BE n° 308/DG-DRB-DB du 16 Avril 2024.

Objet : Rapport d'évaluation des offres (DRPCR) relatif à l'achat de mobiliers scolaires (lot1) ; de matériels, mobiliers et fournitures de bureau (lot2) et de consommables informatiques (lot3), pour le compte des Académies d'Enseignement de Bamako des Rives Droite et Gauche. Référence du SIGMAP : 0170/F -2024 et Référence du SIGMAP : 0169/F -2024.

Les projets du marché y afférent.

Financement : Budget national, exercice 2024.

Par bordereau d'envoi ci-dessus référencé, vous avez bien voulu me faire parvenir, les rapports de dépouillement et de jugement des offres des dossiers cité en objet. Les projets du marché y afférent.

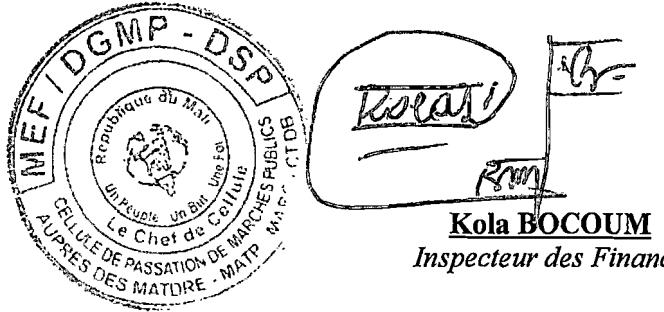
Suite à son examen, j'ai l'honneur de vous faire part des observations suivantes :

- biffer sur le rapport d'évaluation et le procès-verbal toute référence par rapport de la Cellule de passation des marchés, car elle n'est pas un membre desdites commissions.
- joindre l'original du pli n°1 pour lot 2.
- dans la mesure où il s'agit de DRPO différentes, nous vous demandons de bien vouloir scinder les deux rapports d'évaluation des offres.

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir prendre en compte les observations ci-dessus mentionnées et de me faire parvenir la version corrigée pour avis.

Je vous remercie de votre collaboration.

PJ : - l'offre originale de
l'attributaire provisoire



**GOUVERNORAT DU DISTRICT DE
BAMAKO**

**DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DU
DISTRICT DE BAMAKO**

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

MARCHÉS DE FOURNITURES

**RAPPORT D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIF A L'ACHAT DE MOBILIERS
SCOLAIRES (LOT1) ; DE MATERIELS, MOBILIERS ET FOURNITURES DE BUREAU
(LOT2) ; ET DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES (LOT3) POUR LE COMPTE
DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT RIVE GAUCHE DU DISTRICT DE BAMAKO**

FINANCEMENT : BUDGET NATIONAL

Exercice : 2024

Nature : 60 6 9 03

Chapitre : 22 3 2000 0527 001 800000

Section : 900/410

Programme : 410/2.041

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

L'an Deux Mil Vingt Quatre et le jeudi 21 Mars à dix heures 00 mn, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres relatives à l'achat de mobiliers scolaires (lot1) ; de matériels, mobiliers et fournitures de bureau (lot2) et de consommables informatiques (lot3) pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako, s'est réunie dans la Salle de Réunion de la Direction Régionale du Budget, sous la présidence de Monsieur Koman COULIBALY, président de la Commission d'ouvertures des plis et d'évaluation des offres, pour la séance d'ouverture des plis.

Etaient en présents :

- M Koman COULIBALY	D R B-DB
- M Boubacar WAGUE	D R B-DB
- Mme Kadiatou TRAORE	D R B-DB
- Mme Zeinabou DEMBELE	C P M P-DB
- M Boubacar TRAORE	A E R G-DB
- M Nouhoum MAIGA	A E R G-DB
- Mme Mariam DIABATE	D G A B E

Représentants des Soumissionnaires :

- Mamady THIERO, Société Djiré SARL
- Boubacar Bocoum, Entreprise Bocoum AT SARL
- Mohamed Wagué, Entreprise Global Business Center

Le Président de séance, ayant constaté que le quorum est atteint, a ouvert la séance après avoir arrêté le registre à trois (03) plis reçus et enregistrés et a invité le rapporteur à faire l'économie du contenu du dossier d'appel d'offres.

Le rapporteur de la commission, après un bref rappel des Instructions aux candidats au sujet des documents devant constituer les offres et leur mode de présentation, a rappelé la date et l'heure limites de dépôt des offres, à savoir le jeudi 21 Mars 2024 à dix heures 00 mn.

Il a fait constater que sur trois (03) dossiers d'appel d'offres vendus, trois plis ont été reçus et enregistrés à la Direction régionale du Budget avant la date et heure limites de dépôt des offres.

Le président de séance, avant de procéder à l'ouverture des plis, a fait vérifier par les membres de la commission, l'état de chaque pli en ce qui concerne le respect des indications devant figurer sur l'enveloppe extérieure, la date et l'heure d'arrivée du pli.

Ensuite, le président de séance a procédé à l'ouverture des plis dont les résultats sont présentés dans les tableaux " Séance d'Ouverture des Plis" en annexe II et récapitulés dans le tableau 4, ci-dessous.

Tableau 1 : Identification

N° d'ordre	DESIGNATION	OBSERVATIONS
1.1	Autorité Contractante :	Direction régionale du Budget
a)	adresse :	Direction régionale du Budget du District de Bamako BP 256/ Tel 20 23 14 07/Fax 20 23 05 20 Médina-coura.
1.2	Source de Financement :	Budget National
1.3	Imputation budgétaire	900/900
a)	Exercice budgétaire	2024
b)	Chapitre	22 3 2000 0527 001 800000
c)	Programme	410/2041
d)	Code Financier (CF)	
1.4	Numéro (d'identification) du marché	DRPO N0 0169/F-2024-SIGMAP
1.5	Description du Marché (Objet)	Achat de mobiliers scolaires (lot1) ; de matériels, mobiliers e fournitures de bureau (lot2) et de consommables informatiques (lot3) pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District
1.6	Estimation prévisionnelle du coût	30.526.000
1.7	Méthode de passation du marché	DRPO
1.8	Préférence communautaire en faveur des soumissionnaires	
1.9	Examen préalable du PTF ¹	
1.10	<u>Cofinancement le cas échéant:</u>	
a)	nom de l'organisme	
b)	pourcentage financé par cet organisme	

¹ PTF (Partenaire Technique et Financier)

Tableau 2 : Procédure d'évaluation

N° d'ordre	DESIGNATION	OBSERVATIONS
2.1	Avis général de passation des marchés	
a)	Dates de publication initiale/ dernière mise à jour	
2.2	Présélection, si nécessaire	
a)	Nombre de candidats sélectionnés	
b)	Références de l'avis de non-objection de la DGMP-DSP ou du PTF le cas échéant	
2.3	<u>Avis spécifique de passation des marchés</u>	
a)	Référence des journaux de diffusion Nationale	Les ECHOS n° 5949
b)	Date de publication	06 Mars 2024
c)	Nom d'une publication internationale	
d)	Date de publication	
2.4	<u>Dossier d'Appel d'Offres</u>	
a)	Titre, date de publication	
b)	Références de l'avis de non-objection de la DGMP-DSP ou du PTF le cas échéant	
c)	Date de présentation aux candidats	
2.5	Nombre de candidats ayant reçu le dossier	
2.6	Modifications au dossier le cas échéant (additifs)	
a)	indiquer les dates des différentes publications	
b)	Références de l'avis de non-objection de la DGMP-DSP ou du PTF le cas échéant	
2.7	Date de la réunion précédant la préparation des offres, le cas échéant	
2.8	Date du procès-verbal de la réunion qui est envoyé aux candidats et à la DGMP-DSP le cas échéant	

Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis

N° d'ordre	DESIGNATION	OBSERVATIONS
3.1	<u>Date limite de remise des offres</u>	
a)	Date et heure de dépôt initiales	21 Mars 2024 à 10 heures.
b)	Prorogations, le cas échéant	
3.2	<u>Ouverture des plis</u>	
a)	Lieu, date, heure	<i>Direction régionale du Budget du District de Bamako 21 Mars 2024 à 10 heures.</i>
b)	Nombres de DAO vendus ou remis gratuitement	03
c)	Nombre d'offres soumises	03
d)	Nombre d'offres reçues dans le délai	03
e)	Nombre d'offres reçues hors délai	0
3.3	<u>Période de validité des offres (jours ou mois)</u>	90 jours
a)	Prévue au départ	
b)	Prorogations, le cas échéant	
c)	Date de l'avis de la DGMP-DSP ou du PTF, le cas échéant	

Tableau 4 : Prix des offres lus publiquement (renseigner à partir des informations du tableau 2 de l'annexe)

Identification du soumissionnaire			Prix de l'offre (lu publiquement) ²		Modifications ou commentaires ³
a) Nom	b) Ville	c) Pays	d) Monnaie(s)	e) Montant(s) ou %	
Global Business Center (lot 2) Pli 1	BAMAKO	MALI	17.134.190		
Société DJIRE SARL (lot 1) Pli 2	BAMAKO	MALI	10.620.000		
BOCOUM A T SARL (lot 3) Pli 3	BAMAKO	MALI	2.769.932		

² Si le montant de la soumission est libellé en une seule monnaie (Annexe, paragraphe 6.4 (ii)), les montants en autres monnaies sont indiqués en pourcentage du prix total de l'offre de la colonne (e).

³ Décrire toute modification du prix de l'offre lu publiquement (rabais, retraits, variantes, etc.). Noter également l'absence d'une garantie de soumission si celle-ci est exigée ainsi que toute autre information cruciale identifiée dans le tableau de l'annexe 2 ci-dessous.

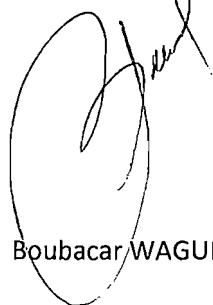
La parole fut ensuite donnée à l'assistance pour d'éventuelles questions. Aucune réclamation n'a été enregistrée.

La séance d'ouverture des plis terminée, le président a remercié les soumissionnaires présents et a mis en place la sous-commission technique, qui aura pour tâche de procéder à l'analyse et à l'évaluation des offres.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance à 10 h 25 mn.

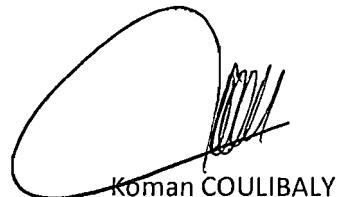
Bamako, le 21 Mars 2024

LE RAPPORTEUR



Boubacar WAGUE

LE PRESIDENT DE SEANCE



Koman COULIBALY

Noms et signature des autres membres de la commission.

Kadiatou TRAORE



Mme Zeinabou DEMBELE

Boubacar TRAORE



Nouhoum MAIGA



Mariam DIABATE



Annexe 1 : Liste de présence (Insérer la liste émargée)

GOUVERNORAT DU DISTRICT
DE BAMAKO

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi
--*-*-*-*

Direction Régionale du Budget
--*-*-*

Liste des membres de la commission de dépouillement et d'analyse des offres relatives à l'achat de mobiliers scolaires, consommables informatiques, fournitures et matériels de bureau pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako en trois (03) lots distincts.

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Services	N° Tél	Signatures
	Kouman Coulibaly	DRB-DB	66738162	
	Boubacar VIAIGUE	DRB-DB	76486787	
	Kadiatou TRAORE	DRB-DB	20814327	Signature
	Haniam Diabate	DRB-DB	76378680	Signature
	Nouhouem	Raïga	79421164	Naff
	Boubacar	Ericorl	78177781	Signature

GOUVERNORAT DU DISTRICT DE BAMAKO

* * * * *

Direction Régionale du Budget

* * * * *

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

* * * * *

Liste des soumissionnaires aux offres relatives à l'achat de mobiliers scolaires, consommables informatiques, fournitures et matériels de bureau pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako en trois (03) lots distincts.

Annexe 2 : Informations sur les offres lues publiquement

	N° des Plis	1	2	3			
		Global Business Center (lot 2)	Sté DJIRE Sarl (lot 1)	Bocoum A T (lot 3)			
a	Date et heure de réception de l'offre	20/03/2024 à 08 h 45 mn	20/03/2024 à 15 h 20 mn	21/03/2024 à 08 h 50 mn			
b	N° d'enregistrement	223	216	224			
c	L'enveloppe extérieure de l'offre est-elle cachetée ?	OUI	OUI	OUI			
d	La lettre de soumission de l'offre est-elle dûment remplie et signée	OUI	OUI	OUI			
e	Date d'expiration de l'offre	19/06/2024	19/06/2024	19/06/2024			
f	La preuve que les signataires sont dûment autorisés est-elle incluse?						
g	Montant de la garantie de l'offre (indiquer la monnaie)	390.000	240.000	-----			
h	Description des demandes de substitution d'offre, retrait ou modification						
i	Description des offres variantes						
j	Description des offres rabais ou de modification						

k	Autres remarques ⁴							
l	Prix total de l'offre (indiquer les monnaies et les montants en pourcentage ⁵)	17.134.190 F cfa	10.620.000 F cfa	2.769.932 F cfa				
m	Nom du représentant du soumissionnaire présent à l'ouverture des plis	Mohamed WAGUE	Mamady THIERO	Boubacar BOCOUM				

⁴ Par exemple les numéros des modèles des équipements

⁵ Si l'offre porte sur un groupe de marchés, le prix de chaque marché ou lot doit être lu à haute voix.

**GOUVERNORAT DU DISTRICT DE
BAMAKO**

**DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DU
DISTRICT DE BAMAKO**

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

MARCHÉS DE FOURNITURES ET SERVICES COURANTS

**RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES RELATIF A L'ACHAT DE MOBILIERS
SCOLAIRES (LOT1) ; MATERIELS, MOBILIERS ET FOURNITURES DE BUREAU
(LOT2) ; ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES (LOT3) POUR LE COMPTE DE
L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT RIVE GAUCHE DU DISTRICT DE BAMAKO**

FINANCEMENT : BUDGET NATIONAL

FINANCEMENT : BUDGET NATIONAL

Exercice : 2024

Nature : 60 6 9 03

Chapitre : 22 3 2000 0527 001 800000

Section : 900/900

Programme : 410/2041

PROCES-VERBAL DE LA SOUS-COMMISSION TECHNIQUE

La sous-commission technique, mise en place lors de la séance d'ouverture des plis en date du 21 Mars 2024 et composée de,

- Boubacar WAGUE	D R B -DB
- Mme Kadiatou TRAORE	D R B -DB
- Boubacar TRAORE	A E R G - DB

a procédé au cours de ses séances de travail à l'analyse et à l'évaluation des offres conformément au document « Instructions aux Candidats » du Dossier d'Appel d'Offres.

Pour ce faire, elle a adopté la méthodologie suivante :

a) Examen préliminaire des offres :

L'examen préliminaire des offres a pour objet d'identifier et de rejeter celles qui sont incomplètes, non recevables ou non conformes pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres. Cet examen portera sur les points suivants :

- la vérification des documents et pièces constitutives des offres ;
- les critères de provenance, le cas échéant ;
- la garantie des offres, le cas échéant ;
- l'exhaustivité des offres ;
- la conformité pour l'essentiel aux dispositions techniques, commerciales et juridiques du dossier d'appel d'offres.

Les résultats de cet examen sont détaillés dans le tableau 5 ci-dessous

b) Examen détaillé des offres

Seules les offres qui sont retenues à l'issue de l'examen préliminaire sont examinées à ce stade. Cet examen détaillé concerne :

- la correction des erreurs ;
- la correction des sommes provisionnelles le cas échéant ;
- les modifications et les rabais ;
- la monnaie de l'évaluation ;
- les ajustements pour omissions ;
- les autres ajustements ;
- les valorisations monétaires des variations mineures (éventuelles).

c) Vérification de la Post Qualification.

La vérification de la post qualification a pour objet de s'assurer que le Candidat retenu pour avoir soumis l'offre évaluée la moins-disante en fonction de critères exprimés en termes monétaires et substantiellement conforme aux dispositions du dossier d'appel d'offres, possède bien les qualifications requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante. Cette détermination sera fondée sur l'examen des pièces attestant les qualifications du Candidat et soumises par lui en application de la clause 18 des IC.

L'attribution du Marché au Candidat est subordonnée à l'issue positive de cette détermination. Au cas contraire, l'offre sera rejetée et il faudra procéder à l'examen de la seconde offre évaluée la moins-disante en fonction de critères exprimés en termes monétaires afin d'établir de la même manière si le Candidat est capable d'exécuter le marché de façon satisfaisante.

c) Proposition d'attribution du marché

A ce stade, le soumissionnaire le moins disant après évaluation est celui dont l'offre évaluée présente le plus bas prix, sous réserve de la prise en compte des éléments ci-dessous :

- i) de l'incidence éventuelle de la marge de préférence en faveur du pays de l'Autorité contractante sur le classement des offres, le cas échéant ;
- ii) de l'impact des rabais proposés si plus d'un marché ou lot est attribué à un même soumissionnaire (rabais conditionnels) ; et
- iii) des conclusions de la vérification *a posteriori* (après vérification) de la capacité du soumissionnaire à réaliser le contrat ou, si la procédure de pré qualification a été appliquée, de la confirmation des informations sur la base desquelles le soumissionnaire a été pré qualifié.

EVALUATION DES OFFRES

Examen préliminaire des offres

A l'issue de cet examen, il ressort :

- **Offres jugées conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres :**

Lot 2

Pli n° 1: Global Business Center

Lot 1

Pli n° 2 : Société DJIRE SARL

Ces soumissionnaires sont éligibles et recevables. En conséquence, leurs offres sont retenues pour la suite de l'évaluation.

- **Offres jugées non conformes au Dossier d'Appel d'Offres :**

Lot 3

Pli n° 3 : Bocoum A T SARL

CAUSES : indisponibilité de la garantie de l'offre.

Le tableau n° 5 « Examen préliminaire » récapitule les résultats de cet examen.

Tableau 5 : Examen préliminaire⁶

a) Désignation des Soumissionnaires	b) Vérification	c) Eligibilité	d) Garantie de l'Offre	e) Exhaustivité de l'Offre	f) Conformité pour l'essentiel	g) Acceptation pour l'Evaluation
Global Business Center	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Société DJIRE sarl	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
BOCOUM A T SARL	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON

⁶ S'appuyer sur le tableau à l'annexe 1 ci-dessous pour compléter le tableau 5.

Examen détaillé des offres

A l'issue de la comparaison des montants des offres ajustées, les soumissionnaires ci-après sont classés les moins-disantes par ordre de prix croissant :

Classement	Soumissionnaires	Montant évalué des offres TTC en FCFA
Lot 2 1 ^{er}	Global Business Center	17.134.190
Lot1 1 ^{er}	Société DJIRE sarl	10.620.000

Les tableaux suivants récapitulent les résultats de cet examen.

Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels

a) Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections		f) Prix de l'offre corrigé (f=c+d)	Rabais inconditionnels ⁷		i) Prix de l'offre corrigé avec rabais i=(f-h)
	b) Monnaie(s)	c) Montant(s)	d) Erreurs de calcul ⁸	e) Sommes provisionnelles		g) Pourcentage	h) Montant(s)	
Global Business Center	17.134.190 FCFA TTC		0	0		0	0	17.134.190 FCFA TTC
Société DJIRE sarl	10.620.000 FCFA TTC							10.620.000 FCFA TTC

Seules les offres qui sont retenues à l'issue de l'examen préalable (Tableau 5, colonne (g)) doivent figurer dans ce tableau et les suivants. Les informations portées dans les colonnes (a), (b) et (c) proviennent du tableau 4 (colonnes (a), (d) et (e), respectivement).

⁶ Les corrections indiquées dans la colonne (d) peuvent être positives ou négatives

⁷ Les rabais inconditionnels (voir annexe I, paragraphe 6.4) indiqués sous forme de montants sont enregistrés directement dans la colonne (g).

Tableau 7 : Taux de change⁹

Monnaie utilisée pour l'évaluation des offres :.....

Taux de change en vigueur le :.....

Source des taux de change (organisme ou publication) :.....

⁹ Joindre une liste de taux de change fournis par l'organisme et/ou la publication indiqués.

Tableau 8A : Conversion monétaire (plusieurs monnaies)

a) Soumissionnaire	b) Monnaie(s) de l'offre	c) Prix de l'offre corrigé/rabais compris	d) Taux de change applicables (s) ¹⁰	Monnaie de l'évaluation	
				e) Prix de l'offre e=(cxd)	f) Prix total de l'offre ¹¹

Ce tableau doit être rempli lorsque sont utilisés les dossiers d'AO pour la passation des marchés de fournitures. Les informations portées aux colonnes (a), (b) et (c) proviennent des colonnes (a), (b) et (i) du Tableau 6.

¹⁰Les informations portées dans la colonne(d) proviennent du tableau 7

¹¹ Les montants portés dans la colonne (f) sont égaux au montant total des prix des offres de chaque soumissionnaire après conversion et addition de chaque monnaie indiquée à la colonne (e).

Tableau 9 : Ajouts pour omissions, ajustements et variations mineures (valorisation monétaire)

Monnaie retenue pour l'évaluation :.....

a) Soumissionnaire	b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus ¹²	c) Ajouts pour omission ¹³	d) ajustements ¹¹	e) Variations mineures ¹¹	f) Prix total $f=(b)+(c)+(d)+(e)$

¹² Les informations portées dans la colonne (b) proviennent de la colonne (f) du tableau 8A.

¹³ Toute mention portée dans les colonnes (c), (d) et (e) doit être expliquée de façon détaillée, et être accompagnée des calculs correspondants (annexe 2 ci-dessous). Se reporter aux paragraphes 6.5 à 6.7 de l'annexe I.

Tableau 10A : Préférence pour les fournitures fabriquées dans l'Espace UEMOA

Monnaie retenue pour l'évaluation :

a) soumissionnaire	b) Groupe de soumissionnaires bénéficiant d'une préférence ¹⁴	c) Prix total ¹⁵	d) Fournitures ne pouvant bénéficier d'une préférence ¹⁶	e) Total révisé $e=c-d$	f) Droit de douane en vigueur (%) ¹⁷	g) Marge de préférence (%) ¹⁸	h) Prix des fournitures bénéficiant d'une marge de préférence ¹⁹	i) Prix total à comparer $i=d+h$

¹⁴ Les informations portées dans la colonne (b) indiquent si le soumissionnaire déclare appartenir aux groupes (voir aménagement de ce droit dans les DAO types nationaux issu de la transposition des DSRA UEMOA), et doivent être vérifiées par l'autorité contractante.

¹⁵ Les informations portées dans la colonne (c) proviennent de la colonne (f) du tableau 9. Si le prix total le plus bas est offert par un soumissionnaire du Groupe A, c'est le prix de l'offre la moins disante et il n'est nécessaire de remplir le reste du tableau. Les colonnes (d) à (h) doivent être remplies uniquement pour les offres du groupe B.

¹⁶ Les montants portés dans la colonne (d) sont égaux à la somme des coûts indiqués aux colonnes (d) et (e) du tableau 9 et d'autres coûts encourus dans le pays de l'Autorité Contractante. Les composantes importantes de la colonne (d) devraient faire l'objet de notes explicatives.

¹⁷ Les pourcentages indiqués dans la colonne (f) sont relatifs aux droits de douanes et impôts applicables aux prix CIF ou CIP des fournitures considérées

¹⁸ Le chiffre indiqué dans la colonne (g) est égal à 15% ou au droit de douane indiqué à la colonne (f), le taux le plus bas étant retenu.

¹⁹ Pour les soumissionnaires du Groupe A, le chiffre porté à la colonne (h) est zéro. A ce stade, les prix des offres des soumissionnaires du Groupe B sont exclus de la comparaison.

Vérification de la Post Qualification

A l'issue des travaux, les soumissionnaires :

1^{er} Global Business Center (lot 2)

1^{er} Société DJIRE SARL (lot 1)

déclarés substantiellement conforme dont les offres ont été évaluées et classées les 1^{ère} moins-disantes sont qualifiés pour exécuter le marché.

Les résultats de ces travaux sont détaillés dans le tableau de l'annexe ci-dessous.

Proposition d'attribution du marché

Il résulte de ce qui précède que la Sous-Commission d'analyse à l'unanimité de ses membres propose l'attribution : Global Business Center comme attributaire provisoire pour l'achat de matériels, mobiliers et de fournitures de bureau (lot 2) pour un montant TTC de Dix Sept Millions Cent Trente Quatre Mille Cent Quatre Vingt Dix (17.134.190) f cfa et un délai de livraison de 60 jours ; Société DJIRE SARL comme attributaire provisoire pour l'achat de mobiliers scolaires (lot 1) pour un montant TTC de Dix Millions Six Cent Vingt Mille (10.620.000) f cfa et un délai de livraison de 60 jours.

Aucune offre n'a été reçue pour le lot 3 relatif à l'achat de consommables informatiques, ce dernier est déclaré infructueux.

Le tableau n° 11 : « Etat récapitulatif de l'évaluation des offres et proposition d'attribution du marché », ci-dessous donne le détail pour le marché ainsi que la proposition d'attribution du marché.

1.	Soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la moins disante (auquel il est proposé d'attribuer le marché) a) nom : Global Business Center		
b)	adresse : Tél : 78 76 64 24, Djelibougou Rue : 216, Porte :163- Bamako Si l'offre a été soumise par un agent, indiquer le fournisseur effectif.		
2.	a) Nom : Bouya WAGUE. b) Adresse : 78 76 64 24, Djelibougou Rue : 216 Bamako.		
3.	Si l'offre est présentée par un groupement d'entreprises, indiquer tous les partenaires, leur nationalité, et la part estimée du marché qui revient à chacun.		
4.	Principal (principaux) pays de provenance des fournitures/matériaux _____		
5.	Date envisagée pour la signature du marché (mois, année) _____		
6.	Dates prévues pour l'arrivée des fournitures/matériels sur les lieux du projet/pour l'achèvement du projet _____ (mois)		
7.	Prix de l'offre (lu publiquement) ²⁰	Monnaie(s)	Montant(s) ou %
8.	Corrections des erreurs ²¹	-	17.134.190
9.	Rabais ²²	-	
10.	Autres ajustements ²³	-	
11.	Marché proposé ²⁴	-	
12.	Catégorie de décaissements ²⁵		

²⁰ Les informations portées à la ligne 7 proviennent des colonnes (b) et (c) du tableau 6.

²¹ Les informations portées à la ligne 8 proviennent de la colonne (d) du tableau 6.

²² Les informations portées à la ligne 9 proviennent de la colonne (h) du tableau 6. Elles incluent les rabais offerts en cas de l'attribution de plusieurs marchés. Voir paragraphe 7.2

²³ Les informations portées à la ligne 10 devraient faire l'objet d'explications détaillées.

²⁴ Le chiffre porté à la ligne 11 est égal à la somme des prix indiqués aux lignes 7 à 10. Pour les offres exprimées en une seule monnaie les montants libellés en une autre monnaie doivent être exprimés en pourcentage.

²⁵ Les informations portées à la ligne 12 proviennent de la loi des finances ou accord de prêt le cas échéant.

1.	Soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la moins disante (auquel il est proposé d'attribuer le marché)		
a)	nom : Société DJIRE Sarl		
b)	adresse : Tél : 20 22 05 60 Hamdallaye Avenue Cheick ZAYED Bamako		
2.	Si l'offre a été soumise par un agent, indiquer le fournisseur effectif		
a)	nom : Mahamadou DJIRE		
b)	adresse : 20 22 05 60 Hamdallaye Avenue Cheick ZAYED Bamako		
3.	Si l'offre est présentée par un groupement d'entreprises, indiquer tous les partenaires, leur nationalité, et la part estimée du marché qui revient à chacun.		
4.	Principal (principaux) pays de provenance des fournitures/matériaux _____		
5.	Date envisagée pour la signature du marché (mois, année) _____		
6.	Dates prévues pour l'arrivée des fournitures/matériels sur les lieux du projet/pour l'achèvement du projet _____ (mois)		
7.	Prix de l'offre (lu publiquement) ²⁶	Monnaie(s)	Montant(s) ou %
8.	Corrections des erreurs ²⁷	10.620.000	10.620.000
9.	Rabais ²⁸	-	
10.	Autres ajustements ²⁹	-	
11.	Marché proposé ³⁰	-	
12.	Catégorie de décaissements ³¹		

²⁶ Les informations portées à la ligne 7 proviennent des colonnes (b) et (c) du tableau 6.

²⁷ Les informations portées à la ligne 8 proviennent de la colonne (d) du tableau 6.

²⁸ Les informations portées à la ligne 9 proviennent de la colonne (h) du tableau 6. Elles incluent les rabais offerts en cas de l'attribution de plusieurs marchés. Voir paragraphe 7.2

²⁹ Les informations portées à la ligne 10 devraient faire l'objet d'explications détaillées.

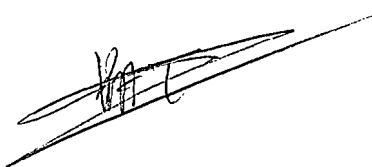
³⁰ Le chiffre porté à la ligne 11 est égal à la somme des prix indiqués aux lignes 7 à 10. Pour les offres exprimées en une seule monnaie les montants libellés en une autre monnaie doivent être exprimés en pourcentage.

³¹ Les informations portées à la ligne 12 proviennent de la loi des finances ou accord de prêt le cas échéant.

Ont signé le présent rapport de la sous-commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres relatives à la demande de renseignement et de prix à compétition ouverte n°0169/F-2024 SIGMAP pour l'achat de mobiliers scolaires (lot1) ; de matériels, mobiliers et fournitures de bureau (lot2) et de consommables informatiques (lot3) pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako sur financement budget national exercice 2024.

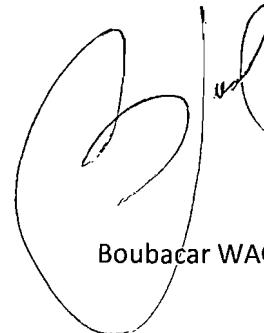
Fait à Bamako, le 22 Mars 2024

Le Rapporteur



Mme Kadiatou TRAORE

Président de Séance



Boubacar WAGUE

Noms et signature des différents membres de la sous- commission technique

Boubacar TRAORE



Annexe 1 : Vérification de la fourniture et de la conformité des pièces demandées (*adapter le contenu conformément DAO*)

N° Ordre	Désignation des pièces	SOUMISSIONNAIRES				
		Pli n° 1: (lot 2)	Pli n° 2: (lot 1)	Pli n° 3: (lot 3)		
A	Documents Constitutifs de l'Offre					
1	Soumission (datée et signée)	FC	FC	FC		
2	Garantie de soumission, datée et signée	FC	FC	NF		
3	Renseignement sur le Candidat	FC	FC	FC		
4	Bordereau des prix complété, daté, signé	FC	FC	FC		
5	Bordereau des quantités et calendrier de livraison	FC	FC	FC		
6	Procuration écrite du signataire de l'offre pour engager le soumissionnaire					
B	Documents Apportant la preuve de la Qualification du Soumissionnaire					
8	Expérience relative aux fournitures similaires durant les dernières années	FC	FC	FC		
9	Curriculum vitae du personnel d'encadrement	FC	FC	FC		
10	États financiers des dernières années					
11	Preuve de la disponibilité de liquidités ou de facilités de crédits appropriée pour le marché					
12	Autorisation d'obtenir des références auprès des Banquiers du soumissionnaire					

13	Proposition de sous-traitance					
14	Accord de Groupement s'il y a lieu					
15	Acte de nomination du mandataire du groupement s'il y a lieu					
16	Inscription au registre de commerce					
17	Quitus Fiscal	FC	FC	FC		
18	Certificat de non faillite	FC	FC	FC		
19	Autres documents (Bilan 2020,2021 ,2022)	FC	FC	NF		
CONCLUSION (préciser si l'offre est retenue ou rejetée)				Retenue	Retenue	Rejetée

Légende

FC : Fourni Conforme ; FNC : Fourni Non Conforme ; NF : Non Fourni

Annexe 2 : Tableaux explicatifs des ajouts pour omission, ajustements et variations mineures du Tableau 9 ci-dessus

Annexe 3 : Vérification de la post qualification du soumissionnaire classé la moins disante

Clauses des IC	CRITERES DE QUALIFICATION				APPRECIATION
	Année	Objet	Montant	maitre d'ouvrage	
5 c	Avoir exécuté au cours des 5 dernières années au moins deux marchés similaires				
	<u>Le chiffre d'affaire annuel (ou Chiffre d'affaire moyen au cours des trois dernières années) doit être > ou = F CFA</u>				

Annexe 3 : Vérification de la post qualification du soumissionnaire classé la moins disante.

Clauses des IC	CRITERES DE QUALIFICATION				APPRECIATION
	5 c	Avoir exécuté au cours des 5 dernières années au moins deux marchés similaires			
Année	Objet	Montant	maitre d'ouvrage		
2021	Marché relatif à la fourniture et pose de tables de deux places et de chaises groupées de deux places (lot1)	64 852 800	USJP	SATISFAISANT	
2021	Marché relatif à la fournitures et pose de tables de deux places et de chaises groupées de deux places pour les salles de classes et renouvellement des tables et des sièges pliables de l'Amphi de 550 places à la FDPRI (lot2)	100.848.700	USJP		
Le chiffre d'affaire annuel (ou Chiffre d'affaire moyen au cours des trois dernières années) doit être > ou = à F CFA					
<u>ANNEES</u>	<u>Chiffres d'Affaire en F.CFA</u>				
2020	1.932.697.247				SATISFAISANT
2021	2.123.215.127				
2022	1.670.789.386				
TOTAL =	5.726.701.760 : 3 = 1.908.900.587 ≥ 10.620.000				
<u>Autres qualifications le cas échéant : Néant</u>					

**GOUVERNORAT DU DISTRICT DE
BAMAKO**

**DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DU
DISTRICT DE BAMAKO**

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

MARCHÉS DE FOURNITURES ET SERVICES COURANTS

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF A LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE
PRIX A COMPETITION OUVERTE N°0169/F-2024-SIGMAP DU 06 MARS 2024 POUR L'ACHAT DE
MOBILIERS SCOLAIRES ; DE MATERIELS, MOBILIERS ET FOURNITURES DE BUREAU ET
CONSOMMABLES INFORMATIQUES EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DE
L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT RIVE GAUCHE DU DISTRICT DE BAMAKO.**

LOT1 : MOBILIERS SCOLAIRES

LOT2 : MATERIELS, MOBILIERS ET FOURNITURES DE BUREAU

FINANCEMENT : BUDGET NATIONAL

Exercice : 2024

Nature : 60 6 9 03

Chapitre : 22 3 2000 0527 001 800000

Section : 900/410

Programme : 410/2.041

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'An Deux Mil Vingt Quatre et le 25 Mars la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, s'est réunie dans la salle de Réunion de la Direction Régionale du Budget à 10 heures 15 min, sous la présidence de Monsieur Koman COULIBALY, Directeur Régional du Budget pour examiner les résultats des travaux de la sous-commission technique.

Etaient présents :

- M Koman COULIBALY
- M Boubacar WAGUE
- Mme Kadiatou TRAORE
- M Boubacar TRAORE
- M Nouhoum MAIGA
- Mme Mariam DIABATE

Le Président de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, ayant constaté que le quorum est atteint, a ouvert la séance et a invité le rapporteur à présenter le rapport d'analyse de la sous-commission technique.

Ce rapport fut analysé et discuté par les membres de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Après examen et amendement du rapport de la sous-commission technique, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres a entériné les résultats de l'évaluation et de jugement des offres, à savoir :

Le(s) soumissionnaire(s) dont les offres ont été rejetées y compris les offres anormalement basses ayant fait l'objet de rejet le cas échéant.

Nom du (des) soumissionnaire(s) non retenu(s)	Motif(s) du rejet
Bocoum A T Sarl (lot 3)	Indisponibilité de la garantie de soumission

Le(s) soumissionnaire(s) reconnus conformes:

Nom et adresse du (des) soumissionnaire(s) retenu(s)	Montant en TTC à l'ouverture des offres	Montant en TTC après correction et ajustement
Global Business Center (lot2)	17.134.190	17.134.190
Société DJIRE SARL (lot 1)	10.620.000	10.620.000

Conformément à la clause 38 des instructions aux candidats, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres propose comme attributaire provisoire :

Nom et adresse du (des) soumissionnaire(s) retenu(s)	Montant d'attribution du marché	Délai d'exécution	% sous-traité le cas échéant	Variantes prise en compte le cas échéant
Global Business Center (lot2)	17.134.190	60 JOURS		
Société DJIRE SARL (lot 1)	10.620.000	60 JOURS		

Ont signé le présent rapport d'évaluation des offres relatives à l'appel d'offres ouvert national n° 0169/F-2024-SIGMAP pour l'achat de mobilier scolaire ; de matériels, mobilier et fournitures de bureau et consommables informatiques en trois (03) lots distincts sur financement du budget national, exercice 2024.

Bamako, le 25 Mars 2024

Le rapporteur



Boubacar WAGUE

Président de Séance



Koman COULIBALY

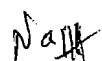
Noms et signature des différents membres de la commission

Mme Kadiatou TRAORE



M Boubacar TRAORE

M Nouhoum MAIGA



Mme Mariam DIABATE



CONTRAT No _____

APPROUVE LE _____

NOTIFIE LE _____

OBJET : Achat de fournitures et matériels de bureau lot II pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District de Bamako.

TITULAIRE : GLOBAL-Bussness Center, tel : 78 76 64 24 RCCM : M.A.BKO.2020.B.5974 NIF : 081137663T, Djelibougou Rue : 216 –porte : 163 Bamako- République du Mali.

MONTANT DU MARCHÉ : Dix Sept Millions Cent Trente Quatre Mille Cent Quatre Vingt Dix (17.134.190) F cfa TTC.

DÉLAI D'EXÉCUTION : Trente 30 jours.

FINANCEMENT : Budget National au Titre de l'Exercice 2024

Chapitre : 223 2000 05270 02800 000,

Nature : 60 69 .03

Section : 900/900

Programme : 410/2041

PRM _____

ENREGISTRE au Service des Impôts

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix N° 0169/F-2024 intervenue le 21 Mars 2024.

ENTRE

La Direction Régionale du Budget du District de Bamako ci-après désignée comme l'Autorité Contractante monsieur Koman COULIBALY d'une part,

ET

GLOBAL-Bussness Center, tel : 78 76 64 24 RCCM : M.A.BKO.2020.B.5974 NIF : 081137663T,

Djelibougou Rue : 216 –porte : 163 Bamako- République du Mali. Ci- après désigné comme Mr Mohamed Bouya WAGUE le Fournisseur d'autre part.

ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire : l'Achat de fournitures et matériels de bureau lot II pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District et accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures pour un montant égal à Dix Sept Millions Cent Trente Quatre Mille Cent Quatre Vingt Dix (17.134.190) F cfa ci-après désigné comme le «Le montant du contrat».

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) La lettre de Soumission ;
- (b) Le devis estimatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire];
- (c) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (d) Les spécifications techniques ;
- (e) Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services courants).

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de Dix Sept Millions Cent Trente Quatre Mille Cent Quatre Vingt Dix (17.134.190) F cfa TTC.

. Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est de *trente (30) jours* à compter de sa date de notification au fournisseur.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après : *[Inscrire les modalités de paiement retenues]*.

Les règlements au profit du fournisseur au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte N° : ML 206 01001 701150006448-06 ouvert au nom de GLOBAL-BUSNESS Center à la Banque UBA Mali après livraison et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante».

ARTICLE 6 : NANTISSEMENT

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION*[Le cas échéant]*

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de *[Insérer le montant en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible] sans objet*.

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures.

ARTICLE 8 : RECEPTION

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à (à préciser entre un cinq millième (1/5000^{ème}) et un deux mille cinq centième (1/2500^{ème}) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT

L'Autorité Contractante est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 108.6 du Code des marchés publics.

ARTICLE 11 : RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

ARTICLE 12 : LITIGE

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

ARTICLE 13: SOUMISSION AUX REGLEMENTS

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document relatif au marché d'achat de matériels et fournitures de bureau lot II pour le compte de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche du District, conclu entre la Direction Régionale du Budget représentée par Mr Koman Coulibaly et GLOBAL-Bussness Center, tel : 78 76 64 24 RCCM : M.A.BKO.2020.B.5974 NIF : 081137663T, Djelibougou Rue : 216 –porte : 163 représentée par Mr Mohamed Bouya WAGUE passé après DRPO N°0169/F-2024/SIGMAP, pour un montant de Dix Sept Millions Cent Trente Quatre Mille Cent Quatre Vingt Dix (17.134.190)F cfa TTC de l'Arrêté n°2020-1560/MEF-SG du 22 Avril portant modification de l'arrêté n° 2015-3721/MEF-SG du 22 Octobre fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 Septembre 2015 du code général des marchés publics et des délégations de Services publics, financé à 100% par le Budget National exercice 2024 pour un délai

de livraison de 30 jours conformément aux lois en vigueur au Mali, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Lu et accepté par Le Fournisseur	Conclu par L'Autorité contractante compétente
GLOBAL-Bussness Center BAMAKO, le _____	<i>KOMAN COULIBALY</i> DIRECTEUR REGIONAL BAMAKO, le _____
Vu par Le Contrôleur Financier	Approuvé par L'Autorité d'approbation LA DIRECTRICE DE L'ACADEMIE RIVE GAUCHE DU DISTRICT DE BAMAKO <i>Mme KONE DEDEOU TRAORE</i>
BAMAKO, le _____	BAMAKO, le _____

Time 10:15
DL-05
2024

GOUVERNORAT DU DISTRICT
DE BAMAKO

Direction Régionale du Budget
du District

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

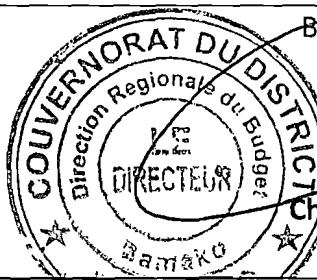
LE DIRECTEUR REGIONAL
DU BUDGET DU DISTRICT

A

MONSIEUR LE CHEF DE LA CELLULE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AUPRES DU MINISTERE
DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION, DU MINISTERE DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DU MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE ET DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DISTRICT DE BAMAKO.

BORDEREAU D'ENVOI N° 330 /GD –DRB-DB

DÉSIGNATIONS	NBRE PIÈCES	OBSERVATIONS
• Rapport d'ouverture des offres relatives à la DRPO n° 0170/F-2024-SIGMAP du 06 mars 2024 pour l'achat de mobiliers scolaires ; de matériels, mobiliers et fournitures de bureau ; et de consommables informatiques pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Bamako Rive Droite en trois (03) lots distincts.		« Pour attribution »
• Procès verbal de la séance d'ouverture des plis.....	01	
• Procès verbal de la sous-commission Technique.....	01	
• Procès verbal d'attribution provisoire.....	01	
• Une (01) copie de projet du contrat.....	01	CP 100 / MAUDRE - MATP - MARC - CDB COUPURE ARRIVÉE
Ci-jointe :		
*L'offre originale.		
*Une (01) copie de la lettre n°254/MEF/DGMP-DSP-CPMP du 23 avril 2024.		
* Une copie du journal de publication (Les Echos) du 06 mars 2024.		
Total.....	04	



Bamako, le 26 AVR 2024

LE DIRECTEUR

Roman COULIBALY

Chévalier de l'Ordre National

GOUVERNORAT DU DISTRICT DE BAMAKO

REpublique du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

Direction Régionale du Budget du District

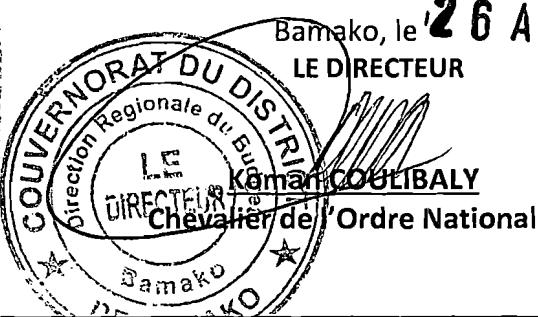
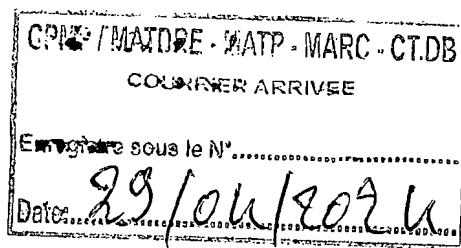
LE DIRECTEUR REGIONAL DU BUDGET DU DISTRICT

A

MONSIEUR LE CHEF DE LA CELLULE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AUPRES DU MINISTRE
DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION, DU MINISTRE DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DU MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE ET DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DISTRICT DE BAMAKO.

BORDEAU D'ENVOI N° 338 /GD -DRB-DB

DÉSIGNATIONS	NBRE PIÈCES	OBSERVATIONS
-Rapport d'ouverture des offres relatives à la DRPO n°0169 /F-2024-SIGMAP du 06 mars 2024 pour l'achat de mobiliers scolaires ; de matériels, mobiliers et fournitures de bureau ; et de consommables informatiques pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Bamako Rive et Gauche en trois (03) lots distincts.		« Pour attribution »
• Procès - verbal de la séance d'ouverture des plis.....	01	
• Procès-verbal de la sous-commission Technique.....	01	
• Procès-verbal d'attribution provisoire.....	01	
• Une (01) copie de projet du contrat.....	01	
Ci-jointes :		
*L'offre originale.		
*Une (01) copie de la lettre n°254/MEF/DGMP-DSP-CPMP du 23 avril 2024.		
* Une copie du journal de publication (Les Echos) du 06 mars 2024.		
Total.....	04	



« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je vous laisserai le mot pour que vous puissiez le dire à vos amis. »



Siège:
Niamakoro
à 100 m
de l'Unicef
Bamako - Mali

R.P. 2043
Tel : 20 20 62 89
66 75 14 92

édition quotidienne de Jamana

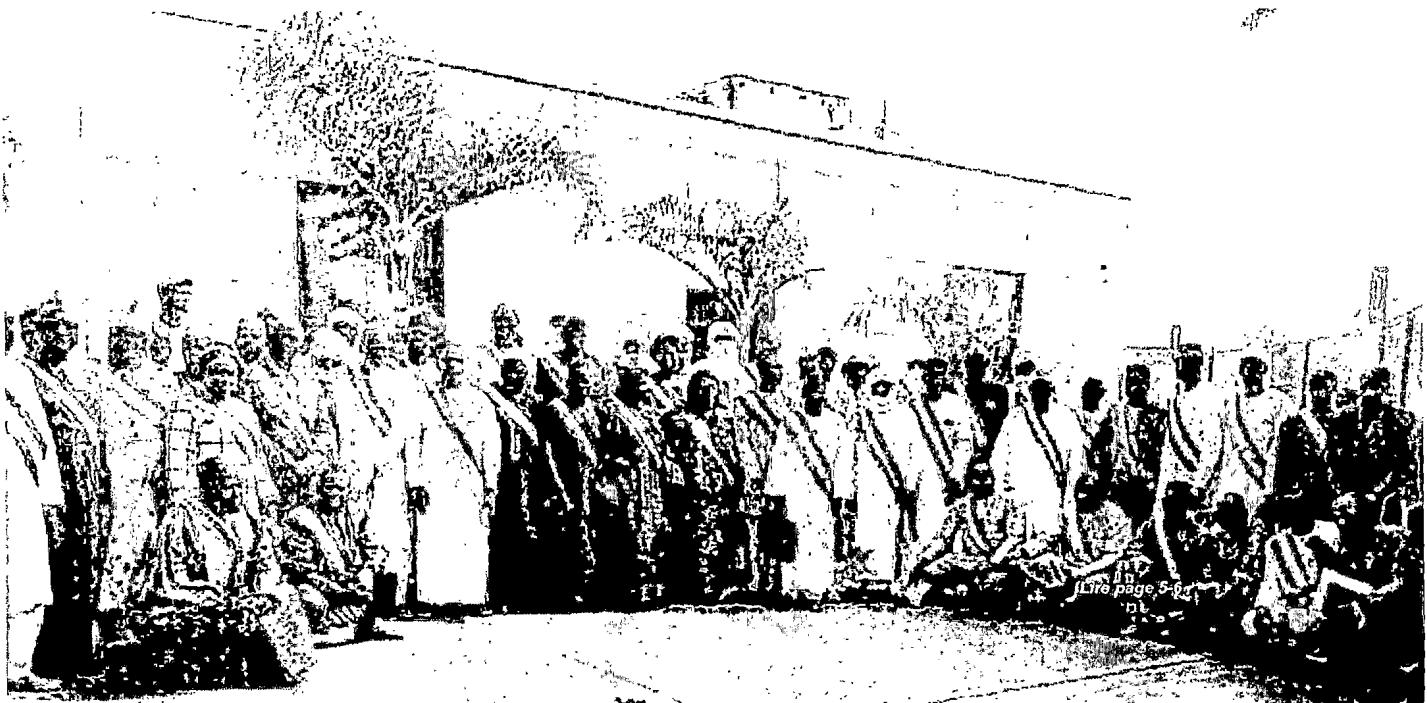
Le premier journal privé au Mali

quotidienlesechosmall@gmail.com

N° 5949 DU MERCREDI 06 MARS 2024 - 34^e ANNÉE - MALI : 300 F CFA

PROJET DE DEPLOIEMENT DES RESSOURCES DE L'EtAT POUR L'AMELIORATION DES SERVICES (PDRAS)

Les partenaires et les responsables rencontrent les maires des 102 communes d'intervention du projet



Les partenaires et les responsables des 102 communes d'intervention du projet de déploiement des ressources de l'Etat pour l'amélioration des services (PDRAS) se sont rencontrés mardi 6 mars 2024 dans un hôtel de Bamako. Une première étape de la mission en cours du projet, cette rencontre vise à créer un cadre d'échange entre les maires et les partenaires techniques et financiers du projet.

COL-MAJOR SOULEYMANE DEMBÉLÉ, DIRECTEUR DE LA DIRPA

« La situation sécuritaire du mois de février 2024 a été dominée par la nouvelle dynamique offensive des FAMa »

Le Directeur de la DIRPA (Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées) a animé sa traditionnelle conférence de presse, hier lundi 4 mars 2024. Au cours de cette conférence de presse, il a fait le point de la situation sécuritaire courant le mois de février 2024.



« La situation sécuritaire du mois de février 2024 a été dominée par la nouvelle dynamique offensive des FAMa avec beaucoup d'actions comme des reconnaissances offensives dans les airs comme au sol », affirme le colonel-major Souleymane Dembélé. « Ce mois de février a été surtout caractérisé par la capacité d'adaptation des forces armées maliennes à la nouvelle réorganisation des groupes armés terroristes », poursuit-il. « Au regard de leur mode opératoire, les groupes armés terroristes gardent encore leur capacité de nuisance orientée vers

des poses d'EEI, des attaques sur nos cibles molles et des pressions contre les paisibles populations civiles », estime le colonel-major Dembélé.

Le colonel-major Souleymane Dembélé affirme que « globalement, le mois de février a été plus intense en mouvements côté FAMa que le mois de janvier avec moins d'attaques terroristes sur nos forces ». Selon lui, ceci s'explique par beaucoup d'opérations dynamiques, beaucoup d'opérations d'opportunités et beaucoup de surveillances aériennes.

Sur le théâtre-Est de l'Opération, le colonel-major Souleymane Dembélé a indiqué que « le 06 février 2024, au cours d'une reconnaissance offensive sur la localité de Tinaouker, commune d'Almoustarat, cercle de Bourem, 02 deux suspects terroristes ont été appréhendés avec 02 (deux) radios Motorola, 01 ordinateur, 01 véhicule KIA FAMA détruit sur place ». « Le 10 février 2024, une embuscade terroriste, contre une mission FAMA entre Ménaka et Ansongo, a été déjouée avec plusieurs terroristes neutralisés, des armes et des véhicules récupérés ou détruits », ajoute-t-il, en affirmant que « le même jour, un EEI a été découvert à 36 km de Ménaka sans faire de victimes, 04 suspects ont été interpellés sur le même tronçon ».

Sur le théâtre Sud de l'Opération, « le 08 février 2024, dans la journée, un EEI a été découvert et détruit sur place par l'équipe de déminage du GTIA WARABA au Check-point sortie de Guiré, Région de Nara », indique le Directeur de la DIRPA. Puis de poursuivre « encore le 08 février 2024 dans la matinée aux environs de 06h50, le poste de sécurité de Melgoué, région de Kayes a fait l'objet d'une attaque par des individus armés à bord de véhicules pick-up et des motos ». Il affirme que « le 10 février 2024, une prompte réaction des FAMa a permis de déjouer une attaque

complexe à l'EEI sur l'axe Bénéna-Mandiakuy, cercle de Tominian au retour d'une mission de sécurisation d'une foire, avant de poursuivre « le 11 février 2024, un autre EEI est déclenché au passage d'une mission FAMA entre Molobala et Ourikila dans la région de Kouïlala faisant 02 blessés dans tous rangs dont 01 grave et un véhicule légèrement endommagé ».

Toujours sur le théâtre Sud de l'Opération, le colonel-major Souleymane Dembélé souligne que « le 16 février 2024, 02 terroristes ont été neutralisés, 01 molo, 01 PM récupérés et 02 suspects appréhendés suite à une embuscade menée par les forces du mal à 09 Km de Moudiah, région de Nara ». Il affirme que « le 19 février 2024, un détachement FAMA en mission d'escorte a fait l'objet d'une embuscade aux environs de Soribougou sur la route Bamako-Kita faisant 06 blessés dont 03 graves côté FAMa. Puis de poursuivre « le 26 février 2024, les postes forestiers et douaniers de Bafing, cercle de Kéniéba ont été visés par des attaques terroristes sans faire de pertes en vie humaine ni de blessés ». Le patron de la DIRPA déclare que « le 28 février 2024, les FAMa du poste Sécurité de Kwala, région de Koulikoro ont réagi à une attaque terroriste complexe de grande envergure aux environs de 06h00. Les FAMa ont eu à neutraliser

plusieurs GAT ».

Sur le Théâtre Centre de l'Opération, « le 21 février 2024, aux environs de 00h00, le check-point FAMA situé à l'Est et au PK04 de la ville de Niono a été visé par une attaque terroriste », déclare le colonel-major Souleymane Dembélé. Puis de poursuivre « le 26 février 2024, sur la base de renseignements précis et recoupés les FAMa ont interpellé une vingtaine de terroristes et complices dans la localité de Macina, cercle de Ségou avec des armes et des munitions ».

Par ailleurs, le Directeur de la DIRPA estime que « la complicité au sein des populations est entrain de prendre de l'ampleur » de nous jours. « Qu'elles soit active ou passive, les opérations ont permis de révéler beaucoup d'accointances entre des populations et des groupes d'armés terroristes » déclare-t-il. « Courant le mois dernier, beaucoup de convois logistiques destinés aux groupes armés terroristes ont été interceptés par les FAMa dans les secteurs de Macina et de Niafunké », ajoute-t-il. Selon lui « tout ceci dénote de la forte connexion, de la forte complicité entre certaines populations et les groupes armés terroristes ».

MORY KEITA

SUSPENSION DES ACTIVITÉS DE L'AEEM EN MILIEU UNIVERSITAIRE

« Une étape avant la dissolution ?

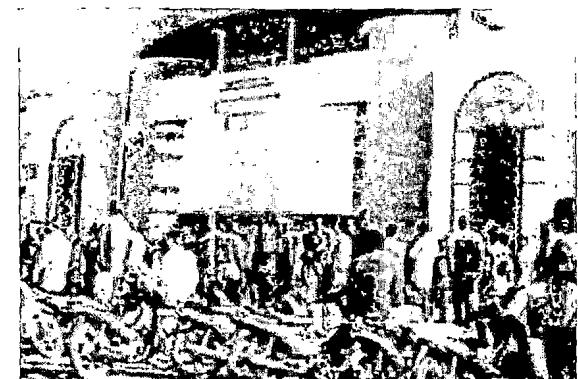
Crée pour mener le combat pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des élèves et étudiants du pays, l'AEEM est devenu au fil du temps une préoccupation majeure à cause des dérives ponctuées par des pertes en vie humaine. Après la suspension de ses activités dans l'espace universitaire suite à des violences meurtrières, la dissolution de l'association des élèves et étudiants du Mali, serait sans nul doute accueillie avec soulagement par cette partie de l'opinion attachée à un espace scolaire apaisé et studieux.

Après sa lutte héroïque aux côtés des autres forces vives du pays pour l'avènement de la démocratie, le capital de sympathie de l'AEEM a fondu comme beurre au soleil au fil du temps à cause de la récurrence de la violence tant physique que verbale dans ses rangs. Outre les atteintes à l'intégrité physique des enseignants, les sorties intempestives, le renouvellement des instances de l'association des élèves et étudiants du Mali constitue une préoccupation majeure pour l'ensemble de la population dépitée par les déviations d'une association qui avait suscité beaucoup d'espoir pour l'amélioration des conditions de vie et travail

au sein de l'école Malienne. Effectivement, depuis plusieurs années, le renouvellement des instances et les activités de l'AEEM sont synonymes de violence dans la mémoire collective. Celle survenue le 28 février 2024 qui lui valut la suspension de ses activités dans le milieu universitaire jusqu'à nouvel ordre, illustre à bien des égards la persistance des pratiques condamnables et prohibées dans un espace scolaire ou futurs cadres et responsables du pays sont sensés être formés. Aujourd'hui, à tort ou à raison, pour une partie non négligeable de l'opinion nationale, l'AEEM est devenue un problème pour l'école malienne au lieu d'en

être le sauveur.

Malgré les multiples raisons pouvant expliquer l'enracinement de la violence dans le milieu scolaire sans pour autant la justifier, la responsabilité de l'AEEM ne peut être occultée. Répondant au nom de l'ensemble des élèves et étudiants du pays, elle a failli à son devoir d'encadrement et d'éducation de ses membres ainsi que la préservation de l'espace scolaire de l'intrusion des politiques et des enjeux économiques. Ainsi, au-delà des sanctions infligées par les autorités pour violences et comportements répréhensibles à certains étudiants, les responsables



sables de l'association des élèves et étudiants doivent engager des réflexions sur le bilan et les perspectives afin de recadrer l'association fin de juguler les dérives qui sont en passe de devenir sa marque de fabrique. Les récents éléments tragiques sont une opportunité à saisir pour faire le bilan du parcours de l'AEEM et

envisager un retour aux objectifs initiaux débarrassés de la violence et de tous comportements pouvant ternir l'image de l'école Malienne. A défaut, elle s'achemine vers un avenir incertain.

BAKARY SANGARÉ

CHRONIQUE DE MAGASSA

Ambiance Chauve-Souris CICB

Se parler entre gens de bonne compagnie agréée
Sans un seul parent de Kaw Jim l'Imperturbable
Nouveau grand temple national du Malikura
Ambiance chauve-souris au CICB Bamakois
Huppé colonial quartier du îleue Niger Joliba
Rive gauche postcoloniale saturée côté "Salam"
Cinq étoiles nouvellement dotée de Mosquée
Mieux que salle de prière du CICB 1000 places
États Généraux de la Sécurité à vite organiser
Entre élections contestées et coups d'état bisous
Alliance des États du Sahel (AES) en bon espoir
Armée républicaine à l'ordre du politique patriote
Vertu hiérarchisée stabilisatrice du pouvoir fort
Public et privé pacifiquement transmis de droit
Aux morts les survivants très reconnaissants
Quel monde Quelle course Quelle finale finalité

Incurable homme renonçant à son Seul Sauveur
Happé par l' amour insatiable d'ici-bas trompeur
Bonjour les pièges artificiellement tendus vendus
Ala kana jeli to gintan na fasodew ka sigikaf la
Soit préservé griot à la tête du dialogue interne
Applaudisseurs politiciens en service commandé
Surfacturation des deux mains bien détendues
Mises en scène qui déçoivent l'œuvre attendue
Chassez le naturel il revient au galop de l'âne
Suicidaire réflexion profonde sur le mal du pays
Et à quelque chose malheur est bonbonbon
Plaïse au Seigneur de bénir la belle et la bête
Jeunes sportifs aussi festifs que drogués
Corps de rêve exposés à l'indécente surface
Appel marchand à l'énergie libidinale en délestage
Composites habitués à jouer avec le chronomètre

Temps de passer la nuit en plein jour foireux
Retrouver l'homme perdu entre ses propres pas
Hauteur méditative franchie à la vitesse escargot
Émergence économique attendue en hivernage
Lutter contre la pauvreté des riches en mendicité
Chargé en Allah le Pourvoyeur de se décharger
Fort d'efforts à effets miraculeusement gagnés
Vents et marées traversées à la nage libérée
Contraintes bienvenues au budget ménage halal
Accueil solennel au mois de Ramadan Karim
Balayer le corps et l'esprit de ses propres souillures
Paix et paix et paix aux Vrais Sahéliens Résistants
Cessez le feu à Gaza Ex Peuple Four Crématoire
Asalamaleykoum Oummah Muhammad Rasul

IMAM PR HAMIDOU MAGASSA

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'OCLEI et l'ICAC de Hong-Kong scellent leur union

C'est à l'occasion de l'ouverture de l'atelier de formation sur les techniques d'investigations et les bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite que Ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, le professeur Ibrahim Issaka Maiga, a annoncé, hier, que la lutte contre la corruption et la délinquance financière est devenue une réalité.»

Organisée par l'Office Central de lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) et animée par des experts de l'indépendant Commission Against Corruption de Hong Kong, Chine (l'ICAC), cette rencontre de cinq jours se déroulera en deux phases, c'est-à-dire du 4 au 5 Mars 2024, consacrées aux bonnes pratiques, et du 6 au 8 Mars 2024, consacrées au renforcement des capacités en matière de techniques d'investigations.

S'inscrivant dans le cadre des missions phares de renforcement de la coopération internationale, cette rencontre regroupe le personnel de l'OCLEI, les représentants des structures impliquées dans la lutte contre l'enrichisse-

ment illicite, les structures de contrôle, les inspections collaborant avec l'OCLEI et la société civile.

Cette rencontre vise à renforcer les connaissances et les compétences techniques des participants sur les méthodes d'investigation et les bonnes pratiques en matière d'éducation et de sensibilisation du public dans la lutte contre la corruption, en s'inspirant du cas de Hong Kong, Chine.

Selon le Ministre de la Refondation, chargé des Relations avec les Institutions, le Professeur Ibrahim Issaka Maiga, aujourd'hui au Mali, la lutte contre la corruption et la délinquance financière est

devenue une réalité grâce à l'engagement des autorités de la transition accompagné par les organisations de la société civile.

Avant d'ajouter que le processus engagé pour la refondation de notre État est irréversible et que la lutte contre la délinquance financière, sous toutes ses formes, et la promotion de la bonne gouvernance sont des piliers essentiels de cette réfondation.

Dans sa communication, le président de l'Office Central de lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI), le Dr Moumouni Guindo, a rappelé que dans le cadre de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, tous les acteurs



de la lutte contre la corruption doivent aujourd'hui travailler ensemble pour éradiquer ce fléau.

À l'en croire, il s'agit de contribuer à renforcer les capacités des participants dans le domaine de la lutte contre la délinquance financière. « Cette union témoigne aujourd'hui de toute la ferme volonté des plus hautes autorités du pays d'éradiquer ce fléau », a-t-il précisé.

M.S

Pour sa part, Chan-On-Wai de l'Independent Commission Against Corruption de Hong Kong, Chine (l'ICAC), a souligné que cette rencontre est une opportunité pour partager avec les participants les expériences de Hong Kong, Chine, dans le cadre de la lutte contre la corruption, et surtout en matière de prévention, d'éducation et de sensibilisation.

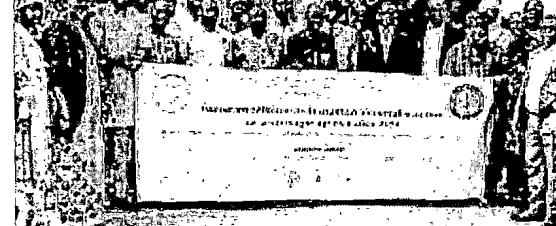
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les acteurs se réunissent pour faire face à l'insécurité

L'adjoint du ministre Commissaire à la Sécurité alimentaire a procédé aux travaux de la deuxième session du cadre harmonisé d'analyse et d'identification des populations en insécurité alimentaire au titre de la campagne agricole 2023-2024. Organisée par le Système d'Alerte Précoce, ladite session a démarré lundi 4 Mars à la Maison des Aînés et prendra fin samedi 9 mars.

irrégulières, des prix élevés des engrains minéraux quasi-inaccessible aux petits producteurs, ainsi que des réductions des surfaces cultivées dans les zones affectées par l'insécurité. De plus, des inondations ont engendré des dégâts matériels, des pertes de bétails et de superficies agricoles ensemenées.

À cet égard, le Représentant chef de file des partenaires et Directeur du PAM au Mali, Eric Perdison à l'entame de ses propos retiendra que les résultats de la campagne agricole 2023-2024 se sont avérés moyens.



Cependant, les productions agricoles par rapport à l'année dernière et à la moyenne quin-

quennale dans certaines localités au centre et au nord du pays ont diminué, en raison de des pluies

Pour faire à cette situation, il a réaffirmé leur engagement à continuer à accompagner le gouvernement du Mali dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. A travers cette collaboration, Eric Perdison a rappelé que le Programme alimentaire mondial vise ainsi à contribuer au renforcement des capacités des structures techniques du gouvernement en général, et celles du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, en particulier, pour la collecte, le traitement et l'analyse des données de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Et d'ajouter que le Cadre Harmonisé aide également à la prise de décision. Il a évoqué que ce cadre est un instrument de mise en œuvre de la Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Au cours de son intervention, il a salué les efforts déployés par l'Etat

Malien et ses partenaires pour la réalisation des différentes évaluations de la situation en matière de sécurité alimentaire.

Quant à l'adjoint du Commissaire à la sécurité alimentaire, lui, a déploré les déplacements inhabituels de populations du nord et du centre provoqué par l'insécurité. Un phénomène, qui selon lui, affecte les personnes déplacées et ajoute une pression supplémentaire sur les ressources alimentaires des populations d'accueil.

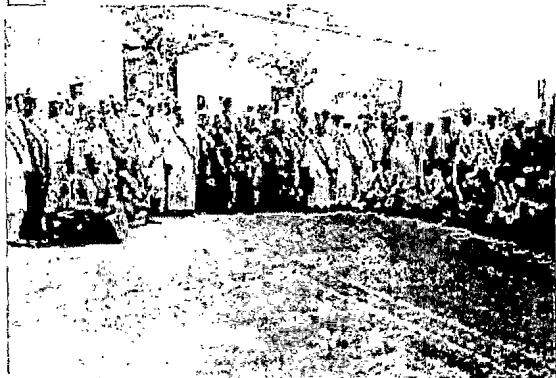
Par ailleurs, il a invité les parties prenantes à accorder une attention toute particulière aux localités affectées par l'insécurité pour s'assurer de la bonne fonctionnalité des marchés et de l'évolution des prix.

M.S

PROJET DE DEPLOIEMENT DES RESSOURCES DE L'ETAT POUR L'AMELIORATION DES SERVICES (PDREAS)

Les partenaires et les responsables rencontrent les maires des 102 communes d'intervention du projet

La rencontre entre les maires des 102 communes d'intervention du projet de déploiement des ressources de l'Etat pour l'amélioration des services (PDREAS) s'est tenue hier mardi 5 mars 2024 dans un hôtel de Bamako. Une première depuis la mise en œuvre du projet, cette rencontre vise à créer un cadre d'échange entre les maires et les partenaires techniques et financier du projet.



Sékou DIAKITE ancien ministre, coordinateur du projet PDREAS

« Le PDREAS est au cœur du renforcement de la décentralisation dans notre pays »

Le Coordinateur du Projet de Déploiement des Ressources de l'Etat pour l'Amélioration des Services (PDREAS) s'est réjoui de la présence de tous les Maires partenaires du Projet, qui ont fait des centaines voire plus du millier de km pour être à la cérémonie de clôture du projet. « Ceci est sans aucun doute, le signe de votre intérêt hautement affiché pour le PDREAS », a indiqué Sékou Diakité qui a appelé que la présente rencontre est 1ère du genre depuis la mise en vigueur de l'Accord de Financement du Projet de Déploiement des Ressources de l'Etat pour l'Amélioration des Services et Riposte Locale à la Covid-19 (PDREAS) en Novembre 2019.

L'ancien ministre a également rappelé que le Projet de Déploiement des Ressources de l'Etat pour l'Amélioration des Services et Riposte Locale à la Covid-19 (PDREAS) est un Projet qui œuvre dans le cadre du renforcement de la Décentralisation, dans notre pays. « Il a été mis en place par le Gouvernement du Mali avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale de la Coopération Suisse et de l'Ambassade des Pays Bas pour un montant total de 81,3 millions de Dollars américains », a-t-il affirmé.

Le PDREAS s'exécute dans 102 Collectivités Territoriales réparties entre l'ensemble des régions administratives du Mali. Le PDREAS couvre également 17% de la population soit 3 740 077 habitants.

Depuis le démarrage de ses acti-

vités en janvier 2020 a expliqué le coordinateur « le PDREAS a été confronté à un contexte difficile lié à la survenue de la pandémie mondiale, la COVID 19, la suspension pendant plusieurs mois en 2021 et 2022 des décaissements de la Banque mondiale suite à des crises socio politiques, l'insécurité dans certaines de nos Collectivités Territoriales partenaires ».

En dépit de ce contexte difficile suscité, le PDREAS a pu réaliser toutes les activités majeures qui lui sont assignées, d'où des progrès satisfaisants vers l'atteinte de l'objectif de Développement du Projet qui est « d'augmenter les ressources mises à la disposition des Collectivités pour la fourniture des services et de renforcer les mécanismes décentralisés y compris l'implication des bénéficiaires et utilisateurs des services

Autres réalisations : l'amélioration de la gestion financière, budgétaire et comptable des Collectivités Territoriales à travers l'acquisition du logiciel RECODE ; l'interfaçage et le déploiement entre le logiciel COLLOC de la DNTPC et le logiciel RECODE et l'accès à l'électricité grâce à l'acquisition de kits scolaires au profit des Maires et de certaines structures déconcentrées de la DNTPC et la DNCF.

Sékou Diakité a annoncé que d'ici fin avril, un cadre d'engagement citoyen et de mobilisation sociale va bientôt être opérationnel au sein des 102 Collectivités Territoriales partenaires. En effet 12 ONG nationales ont été déjà recrutées pour cette activité. Il s'agit de créer autant que nécessaire des CDD/CDV et CDF et leurs coordinations communales. « L'objectif visé est d'assurer l'implication des bénéficiaires et utilisateurs des services tel que prévu dans l'objectif de Développement du Projet que j'ai rappelé plus haut », a-t-il affirmé.

« On peut sans risque de se tromper dire qu'aujourd'hui le PDREAS est au cœur du renforcement de la décentralisation dans notre pays », a-t-il estimé, indiquant que tous ces résultats sont le fruit d'efforts importants fournis par tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de cet important projet. « Je veux parler des Maires de nos 102 communes et leurs services techniques, des structures partenaires du Projet et de l'UCP », a-t-il ajouté. Avant de se réjouir de l'appui et de l'accompagnement du MEF et du MATD, de sans lesquels, ces résultats ne seraient atteints.

Avant de conclure, M. Diakité a adressé ses remerciements aux partenaires techniques et financiers, à savoir la coopération, Suisse l'Ambassade des Pays-Bas et à leur tête la Banque

mondiale.

Elly Arama, Directeur Général de la dette publique, représentant du Ministre de l'économie et des finances

« PDREAS est un projet qui œuvre dans le cadre du renforcement de la décentralisation »

Aussi, voudrais-je, à l'entame de ses propos, Elly Arama a transmis « les chaleureuses salutations et les remerciements » de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances aux maires venus des quatre (4) coins du Mali et leur « faire part du grand intérêt qu'il accorde à la présente activité qui participe notamment, du suivi de la mise en œuvre des engagements réciproques pour l'atteinte des Objectifs assignés au PDREAS ».

« Je profite de cette occasion pour remercier et féliciter la Banque mondiale, les Co-bailleurs à savoir l'Ambassade des Pays-Bas et la Coopération Suisse pour tout l'appui technique et financier apporté au Gouvernement de la République du Mali à travers le PDREAS qui est un appui financier exclusivement sous forme de dons », a-t-il déclaré.

Il affirme qu' « Aujourd'hui, les collectivités territoriales ont un rôle majeur à jouer en matière de la mise en œuvre des politiques publiques parce qu'elles disposent de compétences locales. C'est pourquoi, le Gouvernement de la République du Mali et ses Partenaires techniques et financiers se sont engagés à accompagner davantage les collectivités territoriales en multipliant les initiatives visant à promouvoir le développement local ». « A cette fin, les efforts destinés à associer les citoyens et à mobiliser les communautés peuvent contribuer à instaurer plus de transparence, de responsabilisation, d'inclusion sociale et de redevabilité, avec à la clé de meilleurs résultats pour le développement socio-économique du pays », ajoute M. Arama.

Le Directeur Général de la dette publique affirme qu' « en lien avec l'objectif de développement du projet qui est « d'augmenter les ressources mises à la disposition des collectivités pour la fourniture des services et de renforcer les mécanismes décentralisés, y compris l'implication des bénéficiaires et utilisateurs des services », le Gouvernement du Mali à travers le PDREAS, entend fortement contribuer au renforcement

des capacités des administrations des communes cibles en donnant aux acteurs de développement local l'opportunité de trouver les solutions aux problèmes du développement de leur territoire ». Puis

de poursuivre « dans cette dynamique d'atteinte de l'objectif de développement du Projet, il me plaît de rappeler que le programme de dotations conditionnelles de performance a contribué fortement à l'amélioration de la fourniture des services sociaux de base à travers le décaissement de près de 11 milliards de FCFA au profit des communes jugées satisfaisantes lors des évaluations de performance passées ».

Il estime qu'il est « utile de rappeler, qu'à la suite des vérifications l'atteinte des indicateurs de décaissement du PDREAS au titre de l'année 2023, le Gouvernement de la République du Mali a bénéficié d'un appui financier à hauteur de 4,5 milliards de F CFA pour ses actions de renforcement du processus de décentralisation et d'amélioration de la gouvernance locale ».

Il attire « l'aimable attention » des élus locaux que dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante « renforcement des mécanismes de surveillance et de mobilisation des citoyens des collectivités territoriales » au titre de la composante 2 du projet, la mise en place des organes de surveillance et de mobilisation des citoyens à travers les Comités de développement de quartier (CDQ), de village (CDV) et de l'raction (CDF) est de leur responsabilité, notamment les maires au premier chef. « A ce titre, vous serez bien évidemment accompagnés par les ONG locales recrutées dans le cadre de la mobilisation sociale et de l'engagement citoyen dont la coordination et la supervision de leurs activités sont assurées par la Direction Nationale du Développement Social », ajoute-t-il. Il estime qu'il revient donc aux maires « de créer non seulement les conditions nécessaires pour que toutes les activités majeures du PDREAS » prévues dans leurs communes respectives soient réalisées conformément à l'assentiment des citoyens sans distinction d'âge, de sexe et/ou de conditions sociales, « mais aussi et surtout de faciliter la participation active et inclusive de toutes les parties prenantes à la réalisation d'actions concrètes au bénéfice de l'ensemble de la communauté et du pays ».

M. Arama a toutefois appelé les maires, les populations bénéficiaires, les ONG, l'Unité de Coordination du PDREAS, la Direction Nationale du Développement Social et toutes les autres parties prenantes « à ne ménager aucun effort pour plus de gouvernance vertueuse dans la mise en œuvre du PDREAS au grand bonheur des populations locales ».

Les Maires témoignent



Mahomed Ag Sidi Mahomed, maire de la Commune Tlin-hamim, cercle d'Ansongo, région de Gao

« Nous avons trouvé le projet très efficace parce qu'il appelle toutes les initiatives de développement »

J'ai une impression de satisfaction globale sur ce projet, parce que depuis la décentralisation, c'est la seule fois que les communes ont reçu des fonds à gérer par elles-mêmes et dans les réels besoins des populations. Si je dis pour la première fois, je veux parler des montants conséquents. C'est pour la première fois que la commune reçoit plus de 30 à 50, allant jusqu'à 100 millions de francs CFA à gérer directement sans intermédiaire pour les besoins des populations.

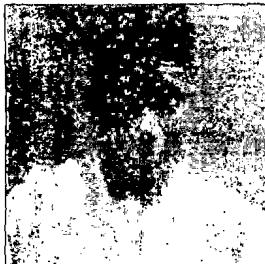
Nous avons trouvé le projet très efficace parce qu'il appelle toutes les initiatives de développement, les besoins des populations et en nous faisant participer. Il nous met au travail. Depuis que nous sommes avec le projet, les mairies sont ouvertes 5 jours sur 7. Nous avons fait des points d'eau, des centres de santé. Nous avons reçu des équipements, nous avons reçu beaucoup de formation qui ont vraiment comblé le vide que nous avons.

Le message simple que j'ai à lancer aux initiateurs, c'est que le projet tire vers sa fin et les besoins sont toujours là. Nous souhaitons dans la mesure du possible, sachant que le projet a connu quelque retard compte tenu de la suspension des activités par la banque mondiale en un moment, qu'on prolonge le projet pour qu'il aille une deuxième phase afin de nous permettre de faire bénéficier au plus les populations qui sont dans le besoin.

Adiawakoye Mohamed elbakteye commune Boujbeha Taoudéni

« Dans le cadre de ce projet, nous avons bénéficié d'un total de 66 millions de francs CFA »

Je remercie tout d'abord les initiateurs du projet PEDREAS, sans oublier le Co-bailleurs de la banque mondiale et ceux de la coopération suisse, qui ne cessent de mettre à disposition des fonds pour régler



des difficultés que traversent quelques populations. Et encore, je remercie le PEDREAS pour le mécanisme qu'il met en place pour la bonne gestion de ses problèmes jusqu'à la destination finale.

Je les remercie très forts et ensemble nous irons loin.

Dans le cadre de ce projet, nous avons bénéficié d'un total de 66 millions de francs CFA dont nous avons introduit un projet de construction d'une classe, d'une direction, d'un magasin, deux blocs de trois latrines.

Mon message pour les initiateurs est que je les remercie pour les fonds mis à la disposition dans l'éducation de notre population. On les remercie en espérant qu'il aura un autre investissement pour développer notre commune.

Mady Diagouraga, maire de la commune urbane de Fatao, cercle de Diagounté Camara, région de Nioro

« Nous avons construit 3 salles de classes avec les équipements, une direction et un magasin »

Tout d'abord, nous sommes venus dans le cadre du projet de développement de déploiement des ressources de l'état pour l'amélioration des services et à la riposte locale contre la Covid-19, financé par l'Etat, la coopération suisse, l'ambassade du royaume de Pays Bas, à leur tête la Banque mondiale.

La première impression que j'ai, est le fait que les mairies sans ont pu faire les déplacements malgré le contexte actuel du pays. Car, il y a certains qui viennent de jusqu'à des milliers de kilomètres de Bamako et ils ont vraiment représenté leurs communes. Ce qui prouve une fois de plus qu'ils sont attachés au développement de leur commune.

Cette année le montant n'est pas déterminé, mais ma commune a été évaluée du 19 au 20 février à la préfecture de Diéma, et nous avons validé le point nécessaire. Parce qu'il faut 82 points mais nous sommes allés jusqu'à 85 points. Cela sans tenir compte du compte administratif de 2023, sinon on allait avoir 88 points.

Donc nous avons deux financements parce que le financement de 2024 n'est pas déterminé d'abord. C'est à venir mais le projet qui est



en cours, c'est à dire pour l'exercice de l'année 2023, ma commune a bénéficié 103 Millions. Précédemment, en 2022, ma commune a bénéficié 37 millions.

Les maires ne font pas les réalisations comme bon leur semble, nous tenons compte des besoins des localités et de nos populations qui sont inscrites dans le programme de développement économique, social et culturel. C'est en fonction de ça que nous essayons de prioriser le développement et les réalisations.

Donc dans un premier temps, dans la première année, le premier financement que nous avons eu était à hauteur de 37 millions, nous avons construit 3 salles de classes avec les équipements, une direction et un magasin également. Cette année, avec les 103 millions, nous avons procédé à la construction d'un dispensaire, d'une maternité, d'un hangar et clôture. En un mot un nouveau CSCOM avec équipements médicaux et sanitaires également.

Faguimba Keita, maire de la commune une de Kara, cercle de Kangaba

« Vraiment, si le projet PDREAS n'avait pas existé, il aurait fallu l'inventer »

Mes impressions vis-à-vis de ce projet sont bonnes parce qu'il vient renforcer les capacités des maires à faire face à leurs responsabilités du point de vue formation et sur des thématiques qui sont importantes telle que l'archivage, la mobilisation des ressources, les procédures de passation de marchés. C'est autant de sujets qui rentrent directement dans les activités des collectivités et c'est sur ces thèmes que les agents comme les élus ont été formés donc rendus capable de se gérer.

Ensuite, le programme nous permet de faire un engagement citoyen, la formation des CDQ, les comités de développement des quartiers et les comités de développement des villages permet à la population de participer directement aux activités qui leur concernent. Vraiment le programme s'il n'avait pas existé, il aurait fallu l'inventer.

Pour l'exercice 2023, la commune a bénéficié par exemple d'un financement de 64 millions qui l'ont permis de programmer la construction de deux maternités rurales dans ma commune. La santé et



l'éducation sont des secteurs qui sont importants pour nos collectivités et la construction de ces deux maternités nous permet de rapprocher la Santé à la population.

Le message que j'ai, est que les services qui sont reçus, qu'ils sachent bien se servir de ces services et en même temps que la pérennisation des acquis soit le souci de tout le monde.

Karim Sangaré, Maire de la commune Rurbaalne de Bougouni

« Nous avons construit trois salles et classe et nous attendons 92 millions FCFA pour clôturer deux grandes écoles »

Les réalisations que nous avons faites, c'est d'abord les 3 classes qu'on a déjà eues, c'est bouclé. On attend les 92 millions qu'on doit recevoir pour clôturer au moins deux grandes écoles à Bougouni et un CES.com qu'on est en train de faire. Le message que j'ai à lancer à tous mes collègues c'est d'être assidus et d'être près toujours à accueillir au moins l'équipe de la PDREAS qui est fréquemment chez nous et puis qu'il nous conseille souvent ce n'est pas comme s'ils viennent pour autre chose, donc nous devrions bien les accueillir et travailler avec eux. Ce que moi je peux dire que sans PDREAS vraiment, il y a des communes au Mali qui allaient disparaître. Je salue l'effort que l'équipe de PDREAS.

Fousseny Doumbia, Maire de la commune rurale de Kôkélé

« Nous avons acheté de nombreuses tables pour les élèves »

A savoir qu'on a eu un montant de 61 millions et beaucoup d'idées à travers ce projet. Vue qu'on est nouveau sur ce projet. On a commencé les travaux, il n'y a pas longtemps. Mais, certains sont en cours. Pour le moment nous avons fait des forages dans plus de 5 villages dans notre cercle et on a aidé certains hôpitaux dans certaines de nos communes. Nous avons acheté de nombreuses tables pour les élèves. Vraiment ça



George Kané, maire de la Commune rurale de Kanégulla

« C'est le seul projet aujourd'hui sur lequel les collectivités fondent leur espoir »

Le projet PDREAS est un projet qui est venu nous accompagner dans le développement de nos activités. Nous souhaitons aller de l'avant dans ce projet car c'est le seul projet aujourd'hui que les collectivités reposent leur espoir dans le futur pour le développement de leurs localités. J'ai bénéficié de 43 millions en 2022 et en 2023, j'ai bénéficié de 48 millions qui ont servi à des financements de salles de classe et des latrines plus les mobiliers et enfin des fournitures scolaires. Le message que j'ai à lancer est que, ce projet soit continu et que toutes les collectivités travaillent dans le respect des normes du projet afin de bénéficier des phases à venir.

Alpha Samassékou, maire commune urbane de Djenné

« Nous avons appris que le projet PDREAS prendra fin en septembre 2024, nous le supplions de continuer »

Ce projet est venu à Djenné au moment où nous en avions le plus besoin. Il fut un moment où Djenné était à la Une sur le plan sécuritaire. Djenné est composé de 12 communes et PDREAS a couvert 50% du cercle. Le PDREAS a fait quelque chose d'extraordinaire. Je peux témoigner que nous a beaucoup aidés. Au niveau de ma Commune, nous avons bénéficié de plus d'une trentaine de millions FCFA. 2022-2024, nous avons bénéficié de plus de 100 millions FCFA. Si le PDREAS n'était pas à notre côté, qu'est-ce qu'on allait devenir ? Nous avons entendu que le projet PDREAS prendra fin en septembre 2024, nous le supplions de continuer parce que nous avons besoin de son appui.

Mme Diabaté Mamou Bamba maire de la Commune Rurale de Pélengana

« Grâce à ce projet on a été performantes en montage de projet et de l'archivage »

Pour la première fois, ma Commune a **Lire suite 7** bénéficié de 27



suite 6 millions FCFA. On a équipé trois CS.COM en matériels sanitaires. On avait des CS.COM qui n'étaient pas équipés. La population quittait Pélegana pour Sékou pour la faire la radio. Pour cette fois-ci, nous allons construire notre quatrième CS.COM. On a donné des craies dans les 32 écoles publiques de la Commune de Pélegana. C'est le projet dont le

partenaire donne directement les fonds à la collectivité sans passer par les ONG. Cela est un plus. Parce qu'il y a eu une confiance entre le PDREAS et les collectivités territoriales. Grâce à ce projet on a été performantes. Surtout en montage de projet et l'archivage. Ce projet a été une base de renforcement de capacités de la collectivité. C'est pourquoi, toutes les communes qui ont bénéficié de ce

projet sont performantes au Mali. Il faut qu'on augmente le nombre des communes et du montant à donner.

LA RÉACTION

Sports

TENNIS

Le championnat d'Afrique Juniors de l'ouest et du centre se prépare

L'équipe malienne a brillé lors de la phase éliminatoire du championnat, remportant une médaille d'or et quatre médailles d'argent.

Ces victoires remarquables ont permis au Mali de se qualifier pour la phase finale du championnat.

C'est une réalisation significative qui met en lumière le potentiel et le talent des jeunes joueurs de tennis malien. Leurs efforts et leurs succès sont une source d'inspiration pour leurs pairs et témoignent

de l'avenir prometteur du tennis au Mali.

Alors que nous attendons avec impatience la phase finale, nous célébrons déjà les réalisations de ces jeunes champions. Leur parcours jusqu'à présent est une preuve de leur passion, de leur résilience et de leur quête d'excellence.

SARR

COUPE DU MALI ORANGE Le Réal se qualifie face à Attar club de Kidal

En match des 16es de finale de la Coupe du Mali de football sponsorisée par Orange-Mali, disputé le samedi 2 mars au terrain de l'ASB, l'AS Réal s'est fait respecter en s'imposant 4-0 devant l'Attar club de Kidal. A la mi-temps, les Scorpions grâce à Cheick Hamala Diakité à la 9è et Tiécoura Traoré à la 38è, menaient au score.

La rencontre disputée dans le mi-play ou l'actuel leader de la Ligue 1/Orange s'est logiquement imposée. Hormis un ballon relâché par le portier réaliste que l'attaquant de l'Attar n'a pu saisir pour réduire le score, les Scorpions

n'ont jamais abdiqué et ont inscrit deux autres buts par Cheick Hamala Diakité pour son doublé et Moussa Sylla pour le ticket de la qualification pour la suite, malgré la détermination et l'envie de faire mieux des joueurs de Kidal.



Sur les autres terrains du pays, voici les résultats du samedi : Binga finaliste malheureux s'impose 1-0 devant les Etoiles du Mandé. Le même score a sanctionné le match entre le Stade malien de Sikasso et l'Af en faveur des Bamakois. AS Tourbillon a failli mais s'incline 2-1 devant l'Ufas, le CF la Paix de Ségou domine 2-0 Lambersat de Kayes, l'AS Kayes facile vainqueur 2-0 de Africa foot de Bamako et à Bougouni, l'USB a été sans pitié 4-

SARR

REGION DE DOUENTZA

CERCLE DE DOUENTZA

Avis d'Appel à la concurrence MAIRIE DE LA COMMUNE URBAINE DE DOUENTZA DRPO N°001-CUD-DOUENTZA/2024

LE MAIRIE DE LA COMMUNE URBAINE DE DOUENTZA a bénéficié du fond de la Répartition de la Dotation conditionnelle de performance aux 98 communes évaluées performantes en 2023, (PDREAS/ANICT-Droit de tirage 2023), elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES, UNE (01) DIRECTION MAGASIN, UNE CLOTURE DE 751 ML AU SECOND CYCLE II DE DOUENTZA, CONSTRUCTION D'UN BUREAU (CENTRE PRINCIPAL D'ETAT CIVIL) DE DOUENTZA ET LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT (TABLES BANCS POUR LES ECOLES DE DOUENTZA) EN QUATRE (4) LOTS.

Le MAIRIE DE LA COMMUNE URBAINE DE DOUENTZA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les prestations suivantes : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES, UNE (01) DIRECTION MAGASIN, UNE CLOTURE DE 751 M. AU SECOND CYCLE II DE DOUENTZA, CONSTRUCTION D'UN BUREAU (CENTRE PRINCIPAL D'ETAT CIVIL) DE DOUENTZA ET LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT (TABLES BANCS POUR LES ECOLES DE DOUENTZA) EN QUATRE (4) LOTS, répartis comme suit.

- Lot1 : CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE 751 ML AU SECOND CYCLE II DE DOUENTZA ;
- Lot2 : CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES, UNE (01) DIRECTION MAGASIN AU SECOND CYCLE II DE DOUENTZA ;
- Lot3 : CONSTRUCTION D'UN BUREAU (CENTRE PRINCIPAL D'ETAT CIVIL) DANS COURS DE LA MAIRIE DE DOUENTZA ;
- Lot4 : LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT (TABLES BANCS POUR LES ECOLES DE DOUENTZA).

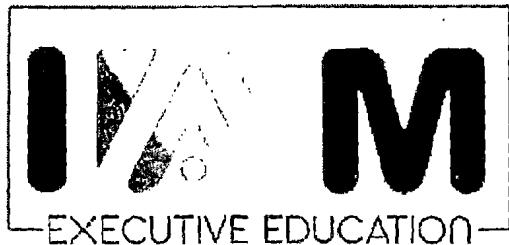
La passation des Marchés sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte tel que défini à l'article 24 de l'Arrêté N°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Code des Marchés publics et des Délégations de Service Public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la MAIRIE DE LA COMMUNE URBAINE DE DOUENTZA; monsieur Hamidou SANGARE tel : 65 96 46 25 et prendre connaissance du Dossier d'Appel à la Concurrence à l'adresse mentionnée ci-après secrétariat général de la mairie de DOUENTZA de 8h à 16h tous les jours ouvrables.

2. Les exigences en matière de qualifications sont :

REPUBLIQUE DU MALI UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

- Le soumissionnaire doit fournir au moins un (02) marchés similaires attestés par les attestations de bonne exécution, les procès-verbaux de réception provisoire et /ou définitif et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants ou tout autre document émanant d'institutions publiques ou parapubliques ou internationales permettant de justifier sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période de 2018 à 2022;
- Le Personnel d'encadrement par lot : VOIR DAO
- Le matériel par lot : VOIR DAO
 - * Un chiffre d'affaire moyen des années 2020 ; 2021 ; 2022 égal au moins à 100 000 000 FCFA
- NB : les sociétés nouvellement créées sont dispensées de la fourniture des bilans et des marchés similaires cependant elles doivent fournir une ligne de crédit ou une attestation bancaire de disponibilité de crédit d'un montant au moins égal à 10 000 000 FCFA,
- 3. Les candidats devront joindre à leurs offres les pièces administratives suivantes :
 - l'inscription au registre du commerce ou tout document équivalent ;
 - le certificat de non faillite (datant d'au moins trois mois de l'ouverture des plis)
 - le quittus fiscal
 - la procuration du signataire de la soumission (le cas échéant)
 - l'acte de constitution de groupement (le cas échéant)
- 4. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel à la Concurrence complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (25 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après secrétariat général de la mairie de la commune urbaine de DOUENTZA. Le mode de paiement sera en espèce à la règle des recettes.
- 5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après secrétariat général de la mairie de la commune urbaine de DOUENTZA au plus tard le 20/03/2024 à 10 heures 00 mn, les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
- 7. Lot 1 : Un million Cinq-cents mille (1 500 000) FCFA ;
- 8. Lot 2 et Lot 3 : Un million (1 000 000) FCFA ;
- 9. Lot 4 : Cinq-cents mille (500 000) FCFA, cette caution doit être une garantie bancaire conformément au modèle en annexe. Elle doit être valable pour une période dépassant de 30 jours la période de validité des offres.
- 10. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
- 11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 20/03/2024 à 10h 30mn dans la salle de délibération de la Mairie de la Commune Urbaine de DOUENTZA.



Choisissez *L'Expertise* de
votre *Carrière* !



ADMISSIONS EN COURS !

Rejoignez-nous !

+223 94 94 53 19

www.iyambamake.com

